



# Assumer des responsabilités – les partager

Comment promouvoir la participation  
des enfants et des jeunes



## **Impressum**

### **Editeur**

**Commission fédérale pour la jeunesse (CFJ)**

### **Rédaction**

*Groupe de travail «participation» (Bienne 2000)*

Dominik Büchel

Monika Bucher

Viviane Dubath

Stanislas Frossard

Urs Grob

Regula Keller

Annette Leimer Bakkers

Daniel Meier

### **Traduction**

Service de traduction de l'Office fédéral de la culture

### **Conception graphique et mise en page**

Atelier für Visuelle Gestaltung

Thomas Ritz & Kornelia Häfliger, Basel

### **Diffusion**

Commission fédérale pour la jeunesse

c/o Office fédéral de la culture

Hallwylstrasse 15

3003 Berne

Tél.: 031 322 92 26

Fax: 031 322 92 73

e-mail: [ekj-cfj@bak.admin.ch](mailto:ekj-cfj@bak.admin.ch)

Berne, février 2001



## **Assumer des responsabilités – les partager**

*Comment promouvoir la participation  
des enfants et des jeunes*

## **La CFJ, une antenne et un éclaireur pour la jeunesse**

La Commission fédérale pour la jeunesse (CFJ) a pour mandat d'observer et d'analyser l'évolution de la situation des jeunes<sup>1</sup> dans la société. Elle est aussi chargée de formuler des propositions développant les aspirations de la jeune génération et d'examiner les conséquences qu'auront d'importantes dispositions légales pour la jeunesse.

En tant que commission extra-parlementaire et organe consultatif du Conseil fédéral et des autorités de la Confédération, la CFJ a la possibilité de se faire le porte-parole des jeunes et de leurs aspirations et revendications dans les divers processus décisionnels. Elle est également souvent appelée à donner son avis dans le cadre de consultations portant sur des thèmes relatifs aux jeunes.

## **Organisme d'expertes et d'experts**

Pour mener à bien sa mission, la CFJ peut compter sur la compétence de ses vingt membres – des personnes qui, de par leur profession ou leur engagement bénévole, possèdent les qualifications requises pour aider la Commission à remplir ses tâches, sont sensibilisées aux aspirations des jeunes et informées des récentes évolutions. Loin de vouloir constituer un «lobby» de la jeunesse, les membres de la CFJ peuvent, grâce à leurs expériences et à leurs connaissances, faire une analyse approfondie de la situation des jeunes. Pour l'examen de ses différents dossiers, la Commission crée des groupes de travail ou confie des mandats à certains de ses membres possédant des connaissances spéciales.

## **Dialogue et participation**

Guidée par le souci de donner aux jeunes la possibilité de formuler eux-mêmes leurs aspirations et leurs revendications, la CFJ les a toujours associés à l'élaboration des différents rapports décrivant la situation de la jeunesse en Suisse. Par ailleurs, elle cherche à entretenir des contacts avec les groupes, les organisations et les institutions qui s'intéressent aux questions touchant aux jeunes, ce qui lui permet de disposer d'un éventail d'avis aussi large que possible. La CFJ mène également une politique d'information indépendante complétée par la tenue du Séminaire de Bienne qui réunit, tous les deux ans, plus de deux cents personnes.

## **Instituée en 1978**

Depuis le 5 juin 1978, date à laquelle la CFJ a été instituée par le Conseil fédéral, son mandat est resté essentiellement le même. Il est inscrit à l'article 4 de la loi fédérale du 6 octobre 1989 concernant l'encouragement des activités de jeunesse extrascolaires (loi sur les activités de jeunesse): «Le Conseil fédéral institue une Commission fédérale de la jeunesse qui est chargée, à l'intention des autorités fédérales compétentes, (a) d'étudier la situation de la jeunesse en Suisse, (b) d'examiner les mesures susceptibles d'être prises et (c) de donner son avis, avant la publication des dispositions législatives importantes adoptées par la Confédération, sur les conséquences que ces dispositions comportent pour la jeunesse. La commission peut faire des propositions de son propre chef.»

<sup>1</sup> Par «jeunes» la CFJ entend des enfants, des adolescents ainsi que des jeunes adultes.



# Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	<b>6</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>7</b>
<b>Qu'est-ce que la participation?</b> .....	<b>8</b>
<b>Sur le chemin de la participation</b> .....	<b>10</b>
<b>Atelier 1: Critères de participation selon la CFJ</b> .....	<b>12</b>
<b>Atelier 2: Les projets de participation se basent sur de bonnes idées</b> .....	<b>15</b>
<b>Atelier 3: Des visions comme source d'inspiration</b> .....	<b>49</b>
<b>Recommandations politiques</b> .....	<b>54</b>
<b>Conclusions et perspectives</b> .....	<b>60</b>
<b>Le Conseil de l'Europe et la participation</b> .....	<b>61</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>65</b>
<b>Composition de la Commission fédérale pour la jeunesse</b> .....	<b>66</b>
<b>Rapports de la Commission fédérale pour la jeunesse</b> .....	<b>67</b>

## Avant-propos

Chère lectrice, cher lecteur,

En 1991, la Commission fédérale pour la jeunesse (CFJ) a publié un rapport intitulé «Participation et (in)égalité des chances dans le système suisse de formation» dans la préface duquel on peut lire: «La participation n'existe donc guère. Formelle, elle se réduit le plus souvent à l'exercice vain d'un rituel démocratique, sans pouvoir, sans espoir de prise sur le monde ambiant. Jamais elle n'est conçue comme participation à l'élaboration du contenu des cours, rarement elle est apprentissage réel du partage du pouvoir».

En 1999-2000, la CFJ a choisi la participation comme thème central, parce qu'elle entendait réévaluer la situation dix ans après ce premier rapport. La thèse de départ était que les connaissances théoriques relatives à la participation avaient entre-temps été élaborées et qu'elles étaient maintenant présentes à l'esprit des responsables politiques et des responsables des services de la jeunesse. La CFJ avait par contre des raisons de penser que la mise en œuvre laissait à désirer. La discussion des aspects pratiques de la participation a eu pour but d'en favoriser une plus large diffusion et d'améliorer sa mise en œuvre. Il s'agissait en outre de prouver que la participation conçue comme une prise de responsabilités de la part des enfants et des jeunes était possible. C'est pour cette raison que les projets (réalisés ou prévus) ont été au centre du Séminaire de Bienne, afin que les participantes et les participants puissent bénéficier des expériences et des idées d'autres praticiens de la participation. Le Séminaire 2000 de Bienne est ainsi devenu une tribune enrichissante.

Une des thèses de la CFJ s'est vérifiée: la participation est certes à l'ordre du jour, mais elle en reste bien souvent à un stade théorique. Une telle participation n'est guère qu'un alibi. La participation doit s'imposer en tant qu'état d'esprit et attitude, car ce n'est qu'alors qu'elle peut intervenir tout naturellement toujours et partout.

Une attitude est toujours liée à un système de valeurs. C'est pourquoi la CFJ, en collaboration avec les participantes et les participants au Séminaire de Bienne, a élaboré des critères de qualité permettant de fonder et de développer une attitude favorable à la participation. L'un des principaux critères est constitué par la délégation de pouvoir. Il est essentiel d'associer formellement les enfants et les jeunes aux procédures et aux décisions politiques. Il ne s'agit pas, toutefois, d'offrir au coup par coup de nouvelles activités allant dans le sens d'une animation socioculturelle: les enfants et les jeunes participent à la discussion là où ils jouent, étudient, se déplacent; en un mot, là où ils vivent.

En promouvant un état d'esprit et une attitude favorable, la CFJ s'est donnée pour tâche de transformer la politique et la société en un lieu de participation crédible pour les enfants et les jeunes. Participez vous aussi!

Annette Leimer Bakkers, Vice-présidente de la CFJ



# Introduction

Lorsque la Commission fédérale pour la jeunesse (CFJ) a décidé de se pencher sur la participation des enfants et des jeunes, la direction dans laquelle elle entendait principalement s'engager s'est rapidement imposée, à savoir celle de montrer que la participation est une chose faisable, qu'il en existe de bons exemples, mais qu'elle implique aussi une part notable de délégation du pouvoir et des responsabilités. Il ne s'agissait donc pas de démontrer le bien-fondé théorique ou les effets sociaux et politiques de la participation des enfants et des jeunes, mais de mettre en évidence le partage d'expériences et de compétences décisionnelles qu'elle implique.

La CFJ a commencé par définir la notion de participation, définition qui se trouve au chapitre «Qu'est-ce que la participation?». Puis elle a élaboré les critères qui déterminent une participation réussie. Ces critères ont été discutés lors du Séminaire de Bienne des 3 et 4 mai 2000 avec les quelque 200 participants, puis retravaillés. Ils sont présentés sous «Atelier 1». En vue du Séminaire de Bienne, la Commission avait également formulé diverses thèses sur la promotion de la participation. Sur la base des discussions fécondes lors du séminaire, ces thèses ont été adaptées et traduites en recommandations politiques qui figurent à la fin de ce rapport.

La description schématique de projets de participation réussis forme le cœur du présent rapport. Pour recueillir ces informations, la CFJ avait lancé un concours de projets lesquels ont été présentés et jugés lors du Séminaire de Bienne. La démarche est décrite sous «Atelier 2», chapitre important qui donne également un aperçu de tous les projets soumis. La CFJ avait aussi prévu un concours de «visions» qui seraient soumises au jugement des participants au Séminaire de Bienne. L'«Atelier 3» présente ces visions, dont certaines sont déjà en voie de réalisation. Ce rapport comprend aussi le résumé d'une manifestation du Conseil de l'Europe qui a eu lieu directement après le Séminaire de Bienne 2000, ainsi qu'une bibliographie. Nous espérons que toutes ces informations vous encourageront à promouvoir la participation des enfants et des jeunes.

“ *Il s'agissait de montrer que la participation est une chose faisable, qu'il en existe de bons exemples, mais qu'elle implique aussi une part notable de délégation du pouvoir et des responsabilités.* ”



## Qu'est-ce que la participation ?

Par participation des enfants et des jeunes, la Commission fédérale pour la jeunesse (CFJ) entend la concertation, la codécision et la cogestion de la part des enfants et des jeunes.

De l'avis de la CFJ, mettre en œuvre la participation des enfants et des jeunes répond à un objectif formel supérieur: donner à un groupe social qui, en vertu d'un consensus toujours en vigueur, est encore largement exclu des décisions politiques, un pouvoir de codécision et de cogestion. Ce processus implique que les décideurs actuels cèdent une partie de leur pouvoir.

La mise en œuvre de la participation des enfants et des jeunes se justifie en premier lieu par l'idéal démocratique en vertu duquel un nombre aussi important que possible de personnes donnent leur avis et prennent part aux décisions. En second lieu, et dans une perspective plus «utilitaire», la CFJ attend de la promotion de la participation des effets positifs sur l'esprit civique, la disposition à participer à long terme aux processus démocratiques, l'intérêt pour les questions politiques et sociales et la volonté de s'engager. Selon la CFJ, la participation permet aux enfants et aux jeunes de prendre conscience de leur force potentielle, ce qui a un effet positif sur le développement de leur personnalité.

La CFJ est d'avis que la participation s'inscrit dans tous les domaines de la vie publique. A part les sujets politiques classiques, elle concerne également l'aménagement des espaces communautaires, les matières enseignées et les formes d'apprentissage pratiquées par les écoles et les entreprises. On a là du même coup la liste des lieux de participation que nous visons en priorité: collectivités publiques (Confédération, cantons, communes), écoles et entreprises. Dans une définition plus large de la participation, la concertation au sein de la famille relèverait aussi de ces préoccupations. Toutefois, en tant que commission extra-parlementaire et compte tenu de son mandat, la CFJ s'est bornée à établir un catalogue de desiderata et s'est limitée au champ non-familial, c'est-à-dire au domaine politique et public tout en admettant que le milieu familial est influencé par le contexte dans lequel il s'insère. La CFJ recommande de ce fait d'aménager les conditions générales de façon à favoriser un style d'éducation participatif.

*« L'objectif est de donner un pouvoir de codécision et de cogestion aux enfants et aux jeunes. »*

*« La CFJ est d'avis que la participation s'inscrit dans tous les domaines de la vie publique. »*

Tout en définissant les objectifs et les institutions visées, la CFJ affirme aussi que les enfants et les jeunes doivent pouvoir déterminer les domaines et choisir les sujets auxquels ils souhaitent participer. Par conséquent, la question des objets de la participation doit en principe rester ouverte.

Les formes de la participation sont aussi nombreuses que ses champs d'application et doivent aussi être négociées en commun par les enfants, les jeunes et les adultes tout en veillant à ce que les enfants et les jeunes puissent émettre leurs propres idées. Les adultes doivent être prêts à se remettre en question et, le cas échéant, à modifier leurs conceptions. Les modèles de participation inspirés de systèmes destinés aux adultes, et qui seraient proposés aux jeunes, seront examinés d'un œil critique. Le cas échéant, il conviendra de les compléter par d'autres modes de participation.

***Les formes de la participation sont aussi nombreuses que ses champs d'application et doivent aussi être négociées en commun par les enfants, les jeunes et les adultes.***



## Sur le chemin de la participation

*“ Les critères de participation sont certes importants, mais ne doivent pas être les seuls facteurs pris en considération. Les mécanismes de mise en œuvre méritent tout autant de l'être. ”*

Lors du Séminaire de Bienne 2000, la CFJ a soumis aux participants deux textes qui ont été étudiés de façon critique dans des groupes de discussion: un catalogue de critères ainsi que des thèses concernant la mise en œuvre et la promotion de la participation. Le présent rapport tient compte de nombreux points de vue exprimés à cette occasion; le catalogue de critères a notamment suscité une foule d'avis. Quant aux thèses soumises, la CFJ a tenu compte des résultats de la discussion dans sa formulation des recommandations politiques. Le paragraphe ci-après résume les principales conclusions des discussions de groupe. Elles pourront servir d'incitation aux lecteurs et lectrices qui veulent approfondir le thème de la participation tout en donnant un aperçu des débats féconds et intenses qui se sont déroulés à Bienne, les 3 et 4 mai 2000.

### Résumé des discussions concernant les critères

- D'une manière générale, les critères ont un côté rigide, ils placent la barre très haut et suscitent des attentes trop élevées. Ils sont certes importants, mais ne doivent pas être les seuls facteurs pris en considération. Les mécanismes de mise en œuvre méritent tout autant de l'être.
- Plusieurs des critères proposés sont taillés sur mesure pour les institutions. On y parle de projets et de critères, de responsables et de processus. Dans plusieurs domaines des activités et mouvements de jeunesse, une démarche plus ouverte serait mieux appropriée.
- Les adultes participent quand ils s'intéressent aux contenus (par exemple lors de votations). Les enfants et les jeunes voient les choses différemment. Ce qui les intéresse avant tout, ce sont les relations. Il faut donc donner plus de poids à celles-ci si l'on veut que les projets de participation aboutissent.
- Les critères proposés sont conçus très nettement en fonction des résultats visés occultant de ce fait une autre dimension de la participation: celle où le chemin parcouru est déjà considéré comme un résultat en soi, et où les effets engendrés par les processus sont tenus pour aussi valables que la réalisation des objectifs visés.
- Pour que les critères soient applicables, il faut que la distinction entre les enfants et les jeunes (ou leur mise sur pied d'égalité) soit mieux mise en relief, étayée et affinée.
- Plusieurs des critères sont typiques du monde des adultes dont ils sont issus. Ils expriment de bonnes intentions, mais risquent d'être perçus comme moralisateurs et pédagogiques et de ce fait d'être discrédités.

*“ Les adultes participent par intérêt pour le contenu. Ce sont les relations qui intéressent avant tout les enfants et les jeunes. ”*

- Lors de la conception, puis de la réalisation de projets, il importe, au niveau opérationnel, de différencier les critères selon le champ d'activité (associations de jeunesse, travail en milieu ouvert, centres de jeunes, politique communale et cantonale, culture et loisirs).
- Les critères ne doivent pas être surestimés, car les enfants et les jeunes n'ont participé ni à leur élaboration ni à la discussion.

### Résumé des discussions concernant les thèses

- Qui parle de participation doit aussi parler d'intégration. Il faut tenir compte du fait que les jeunes étrangers ont souvent des problèmes tout différents de ceux des jeunes Suisses.
- La participation n'est pas une panacée. Elle doit être mise en œuvre là où elle a des chances de succès.
- La valeur ajoutée de la participation doit être mise en évidence: le corps enseignant est déchargé, les chances que les apprentis s'intègrent dans le monde du travail augmentent, les structures participatives peuvent représenter un atout pour la place économique suisse.
- La discussion sur la participation ne doit pas uniquement porter sur les enfants et les jeunes; il s'agit en effet d'une préoccupation qui concerne toute la société. Il importe donc que la volonté de promouvoir la participation soit présente dans un grand nombre de secteurs de la politique et de la société.
- N'a de valeur que ce qui coûte! La participation n'étant pas gratuite, il faut donc la cultiver. Ses coûts ne sont pas négligeables, mais ce n'est pas une excuse pour en entraver la mise en œuvre.
- La concertation et la cogestion ont une dimension éthique dont il faut tenir compte si l'on veut réaliser la participation.
- Il ne s'agit pas uniquement de soutenir les projets de participation inédits, novateurs et modernes; on peut aussi améliorer ceux qui existent déjà. Il y a notamment dans les communes une foule d'ébauches de participation qui pourraient donner de bien meilleurs résultats si elles étaient développées moyennant certaines modifications.
- La participation ne doit pas seulement être encouragée dans certains domaines. C'est à tous les acteurs de travailler afin que s'établisse une véritable culture de participation, de cogestion, de codécision et de concertation. Aussi, celle-ci pourrait être développée par exemple à l'école, dans l'économie, dans les Eglises, pour des questions telles que l'aménagement du territoire, les loisirs, l'encadrement extra-familial ou des activités culturelles.

*“ La participation n'est pas une panacée. ”*

*“ La participation n'est pas gratuite. ”*

*“ Tous les acteurs doivent travailler à l'établissement d'une véritable culture de participation. ”*



Atelier 1:

## Critères de participation selon la CFJ

Voici selon la CFJ les critères auxquels devraient répondre des projets de participation. Il est évident qu'ils ne pourront pas être tous remplis simultanément. Les critères proposés peuvent ...

- ...servir de fil d'Ariane lors de la mise en œuvre de projets de participation.
- ...être utilisés pour déterminer si tel projet de participation convient.
- ...fournir des normes de qualité aux personnes qui souhaitent réaliser de bons projets de participation.
- ...servir de base à des interventions politiques.
- ...servir de repères lors de la définition des groupes visés et de la discussion sur les objectifs des projets de participation.
- ...fournir des arguments pour les discussions avec les autorités et les bailleurs de fonds.
- ...être utilisés dans les relations publiques.
- ...influencer l'attitude des personnes concernées par des projets de participation.
- ...servir à évaluer des projets de participation.
- ...aider à élucider les attentes respectives – et parfois très distinctes – des enfants, des jeunes et des adultes.

“ *La pertinence des critères dépend de l'usage qu'on en fait; ils constituent surtout des repères.* ”

“ *Les critères doivent être renégociés à chaque fois avec les groupes visés, il ne faut pas les appliquer de façon rigide.* ”

La pertinence des critères dépend de l'usage qu'on en fait; ils peuvent accessoirement servir de check-list, mais constituent surtout des repères. Dans les projets concrets, les critères doivent être renégociés à chaque fois avec les groupes visés; il ne faut donc pas les appliquer de façon rigide. Il peut être judicieux de discuter de ces critères – présentés de façon adéquate – avec les enfants et les jeunes et de les adapter à la situation et au lieu donnés.



## Critères de participation selon la CFJ

### **Déplacement de compétences décisionnelles**

La codécision des enfants et des jeunes ne sera garantie que si leur participation à un projet s'accompagne aussi d'un transfert de compétences décisionnelles, autrement dit, si la marge de compétence décisionnelle des détenteurs ordinaires du pouvoir est limitée au profit de celle des enfants et des jeunes. Ce déplacement de compétences décisionnelles s'inscrit dans une perspective à long terme; il n'est donc pas uniquement lié au projet, mais se poursuit au-delà.

### **La codécision est possible à tout âge**

Il y a des moyens d'associer les enfants aux décisions dès leur plus jeune âge. Si les enfants ou les jeunes ne réagissent pas à un projet de participation, il faut parfois changer de forme. Car il y a des formes adaptées à tous les âges! Un facteur décisif, dans ce contexte, est le degré selon lequel les enfants et les jeunes se sentent interpellés: plus leurs sentiments personnels sont touchés, plus ils s'intéresseront à une codécision éventuelle. La codécision est d'ailleurs un processus qui s'apprend et qui s'exerce; c'est pourquoi il est absurde d'y fixer une limite d'âge stricte.

### **La diversité des méthodes favorise la participation sous toutes ses formes**

La participation doit être un processus ouvert à tous les enfants et à tous les jeunes concernés ou intéressés. Pour atteindre différents groupes d'enfants et de jeunes, il faut appliquer des méthodes variées et offrir différentes possibilités d'accès. On s'assure ainsi que même les enfants et les jeunes qui ne disposent que de ressources limitées puissent faire valoir leur avis et influencer le cours des choses.

### **Ni simulation ni alibi**

Un bon projet de participation ne doit être ni une simulation ni servir d'alibi. En d'autres termes, les objectifs du projet doivent sembler réalistes et réalisables à tous les participants. De plus, ces objectifs doivent proposer un contenu et un programme.

### **Le chemin peut être un but en soi**

Chaque projet de participation poursuit un but, qu'il s'agit de réaliser, mais en même temps sa réalisation constitue un processus essentiel de participation. Des étapes intermédiaires sont envisageables si elles s'avèrent utiles et pertinentes. Comme dans tout processus, il faut admettre la possibilité de contrecoups. Sans occulter les frustrations qui en résultent, celles-ci ne doivent pas arrêter le processus.

### **Aux enfants et aux jeunes de choisir le thème**

Un projet de participation devient vite une coquille vide si le problème ou le thème en question ou si la volonté d'agir n'émanent pas des enfants et des jeunes eux-mêmes. Les adultes peuvent naturellement donner des impulsions, mais seulement si elles ont été discutées avec les enfants et les jeunes avant la réalisation du projet et que ceux-ci les ont trouvées urgentes et importantes.

### **Ouverture et transparence**

Les conditions générales du projet doivent être ouvertes et transparentes dès le début. Il est important de communiquer clairement aux personnes impliquées quelles sont les conditions imposées et quelles sont celles qui peuvent être négociées. Les questions en suspens (objectifs, calendrier, moyens financiers, méthodes, exploitation des résultats, etc.) doivent être traitées par tous les intéressés. Ce principe est aussi valable pour l'évaluation, respectivement la définition de critères d'évaluation.

### **Souplesse des formes de travail**

Pour répondre aux besoins des personnes impliquées dans un projet de participation, il faut que les modalités de travail leur soient adaptées. Les tensions entre planification et spontanéité, progression systématique et souplesse, procédures traditionnelles et méthodes inédites, processus et objectifs, doivent être mises en relief et exprimées ouvertement.

### **Participer est un processus d'apprentissage**

Au cours de la réalisation d'un projet de participation, enfants, jeunes et adultes apprendront inévitablement de nouvelles choses. Il leur faudra surtout acquérir des compétences qu'ils ne possédaient pas auparavant. Souvent, il s'avère utile et précieux qu'une animatrice ou un animateur externe accompagne ce processus.

### **Parler des préjugés, éviter les discriminations**

L'ouverture d'esprit vis-à-vis de toutes les opinions et de tous les styles est un des principes primordiaux sur lesquels reposent de bons projets de participation. Malgré tout, des stéréotypes liés au sexe, à la nationalité, à la culture, au milieu ou au statut social peuvent surgir. Ces stéréotypes doivent alors être discutés de façon à éviter les discriminations.

### **Accompagner au lieu de manipuler**

Le rôle des adultes dans un projet de participation doit être défini clairement. Les enfants et les jeunes en sont les acteurs, aussi les adultes se borneront-ils à l'accompagner, sans le dominer ou le manipuler.

### **Respect mutuel**

La communication entre les différentes personnes impliquées dans un projet se fonde sur l'égalité des droits de chacun et le respect mutuel.



Atelier 2:

## Les projets de participation se basent sur de bonnes idées

La forme du Séminaire de Bienne étant censée suivre le contenu, la CFJ a souhaité offrir la possibilité à toutes les organisations et personnes contactées d'y participer activement au travers, notamment, d'un concours de projets. Aussi, quiconque ayant réalisé un projet de participation ou étant en train de le faire, pouvait présenter ce projet sur une affiche exposée dans le cadre du Séminaire.

Ce **concours de projets** avait pour but:

- de présenter, faire connaître et évaluer des projets et activités se signalant par une participation d'enfants et/ou de jeunes aux différents stades de leur mise en œuvre;
- d'évaluer, à la lumière des projets exposés, les possibilités et les limites de la participation – ce qui impliquait un examen attentif des critères et des conditions favorables à la participation des enfants et des jeunes dans différents domaines de leur vie quotidienne;
- d'offrir aux personnes participant au Séminaire de Bienne la possibilité de découvrir des projets, de s'en inspirer, de nouer des contacts avec des personnes et des institutions poursuivant des buts analogues, bref, de favoriser les échanges et la créativité.

Il est évident, pour la CFJ, que promouvoir la participation des enfants et des jeunes implique souvent des concessions. C'est pourquoi elle n'entendait pas primer uniquement des projets aboutis et parfaits. Il s'agissait avant tout d'évaluer et de partager les expériences faites, afin que tous puissent en profiter et en dégager de nouvelles perspectives.

La CFJ a été surprise par le grand nombre de projets annoncés. À l'inscription préalable, on en comptait soixante-dix; à Bienne, finalement, trente et un ont été soumis à l'appréciation du jury. La récapitulation<sup>1</sup> ci-après vous donne une idée de la richesse des projets présentés, afin que vous puissiez profiter des expériences réalisées. Pour simplifier la lecture, les projets ont été regroupés en quatre domaines:

loisirs	politique	école	entreprise
pages 16–33	pages 34–38	pages 39–44	pages 45–46

*« Lors du Séminaire de Bienne, les participants ont pu découvrir des projets, s'en inspirer et nouer des contacts. »*

<sup>1</sup> Toutes les informations relatives aux projets (description, adresse, personne de contact, etc.) reflètent la situation en mai 2000, date du Séminaire de Bienne.

Loisirs:	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Roller et Skate Association Sierroise Association Sierroise de Loisirs et Culture (ASLEC) Steve Chambovey, rue de Monderèche, C.P. 44, 3960 Sierre Tél.: 027/455 40 40, Fax: 027/455 40 40; E-mail: Aslec@tus2net.ch
<b>Titre / idée</b>	<b>Skatepark</b> Naissance d'une association autour du projet <b>Skatepark</b> . Deux idées qui se rencontrent: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Celle des jeunes du R.A.S. (Roller et Skate Association Sierroise): créer un skatepark pour offrir à la population Sierroise un lieu sûr et des installations adéquates pour pratiquer leurs sports favoris (skate, roller, BMX, etc.).</li> <li>• Celle des animateurs de l'ASLEC: à partir de cette énergie, cheminer avec les jeunes dans la découverte de la citoyenneté et de l'autonomie.</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	Les jeunes du R.A.S.: <ul style="list-style-type: none"> <li>• gèrent leur association et déterminent ensemble qui fait quoi, quand et comment;</li> <li>• interpellent la population par une pétition (fin 1998);</li> <li>• décident des aspects techniques;</li> <li>• négocient directement avec l'autorité communale et le sponsor principal, le Lions Club;</li> <li>• suivent de près la construction du Fun Box et participent au montage du half pipe;</li> <li>• s'organisent pour gérer le skatepark dès son ouverture;</li> <li>• organisent la fête de l'inauguration (juin 1999);</li> <li>• participent à deux concours pour financer leur skatepark.</li> </ul> Dans le processus les animateurs de l'ASLEC: <ul style="list-style-type: none"> <li>• forment les jeunes du R.A.S. à la gestion d'une association;</li> <li>• mettent les jeunes en lien avec les divers partenaires;</li> <li>• appuient l'association dans la gestion financière du projet;</li> <li>• se portent garants auprès des autorités (garantie au déficit).</li> </ul>
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	Interpellation de la population fin 1998. Le 29 janvier 1999, date de la première assemblée générale, le R.A.S. est devenu une vraie association. Inauguration du Skatepark, le 26 juin 1999.
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	9 jeunes sont membres du comité. 45 jeunes sont membres du club. Env. 100 jeunes utilisent le park régulièrement.
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	Lions Club: Fr. 20'000.– Commune de Sierre: Fr. 17'200.– Parlement des jeunes: Fr. 2'000.– Pro Juventute: Fr. 500.– Don: Fr. 500.– Cartes de membres: Fr. 900.–
Coûts	Frais d'installation: Fr. 39'846.– Frais divers: Fr. 277.– Frais d'inauguration: Fr. 819.–

<b>Loisirs :</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Tapori, ATD Quart Monde, 1733 Treyvaux Tél.: 026/413 11 66, Fax: 026/413 11 60, E-mail: Tapori@bluewin.ch Homepage: www.tapori.org  Sonja Doswald, Maienstrasse 20, 4600 Olten Tél. privé: 062/296 36 38; Tél. bureau: 032/623 32 31 (vendredi uniquement) E-mail: sdoswald@hotmail.com
<b>Titre / idée</b>	<b>Forum international des enfants: «L’Amitié vaincra la pauvreté»</b>  Idée: tous les enfants doivent pouvoir se rencontrer, s’apporter et s’enseigner des choses les uns aux autres. Le montant du prix serait consacré à ce que des enfants issus de divers milieux puissent se rencontrer en Suisse dans le cadre du groupe Tapori.
<b>Objectifs</b>	Les enfants pourraient réfléchir en commun et agir contre l’exclusion et l’injustice. Par le biais de la Lettre de Tapori (un journal international d’enfants), ils/elles échange- raient des idées et des articles avec d’autres enfants et avec des adultes.
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroutement (calendrier)	Pour célébrer le 10e anniversaire de la Commission des droits de l’enfant, quelque 100 enfants en provenance du monde entier se sont réunis du 15 au 20 novembre 1999 à Genève. Ils sont venus à titre de délégués de leur communauté, de leur école ou de leur quartier. Certains d’entre eux vivent dans des conditions très dures. Tapori, la section d’ATD dédiée à l’enfance, a invité tous ces enfants. Ils ont cherché à mieux se connaître mutuellement et à se soutenir réciproquement dans leur engagement contre la pau- vreté. Tous ces enfants ont en effet déjà commencé à lutter par l’amitié contre l’injustice et la pauvreté. Le 20 novembre, ils ont rencontré Mary Robinson, Haut-Commissaire de l’ONU chargée des Droits de l’Homme, et ils ont inauguré à cette occasion le «Chemin de découvertes et de rencontres». Ce parcours orné de 7 sculptures a été inspiré par les histoires de plus de 1000 enfants du monde entier sous le titre «ma contribution au monde de demain».
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	ATD finance le tout.
Coûts	Lettre Tapori <ul style="list-style-type: none"> <li>• salaires et rédaction: 30'000.–</li> <li>• impression: 6'000.–</li> <li>• envois: 2'000.–</li> <li>• correspondance: 3'500.–</li> <li>• Website: 3'000.–</li> </ul> Groupes Tapori <ul style="list-style-type: none"> <li>• salaires, préparation, visites: 5'000.–</li> <li>• matériel, ordinateur: 1'000.–</li> <li>• formation/perfectionnement de jeunes adultes: 1'500.–</li> <li>• travail avec classes d’école: 2'000.–</li> <li>• frais de secrétariat: 2'000.–</li> <li>• relations publiques: 3'000.–</li> </ul> Total: 59'000.–

<b>Loisirs:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Raphael Glassey, Stéphane Girod, Varis 20, 1700 Fribourg, Tél: 026/321 44 35, 079/206 92 00, E-Mail: raph.g@bluewin.ch
<b>Titre / idée</b>	<p><b>Education à/de la société</b></p> <p>Ce concept <b>Education à/de la société</b> permet d'articuler intégration sociale et réalisation de soi en agissant tant au niveau structurel que personnel. Il vise à aider l'adolescent à se transformer en être adulte en tenant compte des contraintes sociétales intériorisées lors du processus de socialisation et en cherchant à se réaliser en tant que personne, à s'épanouir, à se forger une identité.</p> <p>Il ne s'agit pas seulement d'éduquer l'adolescent à la société, mais également d'intervenir sur la société afin de solliciter sa capacité intégrative et de faciliter la réalisation de soi de chacun (éducation de la société).</p>
<b>Objectifs</b>	<p>Le projet se propose d'agir à quatre niveaux:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Symbolique: l'accès à une existence «qui fait sens». <i>Objectifs: se percevoir en tant qu'individualité, se percevoir en tant que membre d'un collectif.</i></li> <li>2. Économique: l'accès au marché de l'emploi. <i>Objectifs: augmenter l'employabilité, construire et utiliser les réseaux.</i></li> <li>3. Culturel: la compréhension et l'acceptation interculturelles. <i>Objectifs: participer à des échanges culturels, concilier la culture d'origine et la culture dominante.</i></li> <li>4. Social: la participation sociale. <i>Objectifs: développer le sentiment d'appartenance au collectif, construire et utiliser des réseaux.</i></li> </ol>
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	Diverses constatations relatives à la situation de la jeunesse dans le contexte social actuel ont montré la nécessité d'infléchir quelque peu les formes et les offres institutionnelles existantes. Dans l'optique de préserver la pertinence de son intervention auprès des jeunes, l'Association Release (et son Centre d'accueil et de prévention) a souhaité une collaboration avec la Chaire de travail social de l'Université de Fribourg, sous forme d'un projet intégré. Le concept Education à/de la société, né de cette collaboration, s'est matérialisé à Fribourg sous la forme d'un Café-atelier.
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	<p>Le projet s'adresse prioritairement aux jeunes fragilisés ou en voie de fragilisation, soit aux jeunes qui ne possèdent pas ou peu d'outils pour s'intégrer dans la société comme ils le souhaitent, soit à ceux qui ne possèdent pas les ressources suffisantes pour répondre aux exigences de plus en plus grandes de la société.</p> <p>Afin de construire une réponse adéquate aux difficultés des jeunes, une étude de besoins est réalisée en ville de Fribourg, auprès d'une cinquantaine de jeunes. L'analyse des résultats obtenus permet l'élaboration du concept Education à/de la société.</p>
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	<p>Pour le Café-atelier, l'Association Release est aidée par différents «sponsors»:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pro Juventute;</li> <li>• La Loterie Romande;</li> <li>• La Liberté;</li> <li>• Le Service Culturel MIGROS.</li> </ul>
Coûts	<p>Le Café-Atelier: Fr. 14'000.– par année (sans frais de location ni les salaires des professionnels).</p>

<b>Loisirs:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Evang.-reformierte Kirchgemeinde Bethlehem, Sozial- und Quartierberatung Gäbelbach, Büro Offene Jugendarbeit Ralph Marthaler et Evelyne Grieb, Kasparstrasse 15, 3027 Bern Tel. 031/992 38 22, E-mail: Jubera@bluewin.ch
<b>Titre / idée</b>	<b>Feld M</b> <b>Champ M</b>
<b>Objectifs</b>	Le « <b>champ M</b> » est un grand pré vert entre les quartiers de Gäbelbach et de Holenacker à l'ouest de Berne. En dehors des activités sportives organisées qui s'y déroulent le mercredi après-midi, les enfants et les jeunes n'utilisent pourtant pas le champ, alors même qu'ils ont à plusieurs reprises exprimé le désir d'avoir davantage de possibilités pour le jeu et les sports dans le quartier. Cette situation a donné à des habitants engagés des quartiers de Gäbelbach et de Holenacker l'idée de transformer le champ M en un vrai lieu de rencontre et de sport pour tous. Il s'agit de le rendre attrayant pour les enfants et les jeunes, même en l'absence d'animation par des adultes. C'est ainsi que s'est formé le «groupe d'aménagement» qui a décidé de commencer par demander aux enfants et aux jeunes du quartier quels étaient leurs idées, leurs rêves et leurs souhaits relatifs au champ M. Au printemps 2000, on a procédé à la distribution de questionnaires et à des expéditions pour visiter des terrains de jeux, et de nombreux écoliers des quartiers de Gäbelbach et de Holenacker ont consacré des cours de rédaction ou de dessin au champ M.
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• étude des besoins: 98/99</li> <li>• oct. 99: constitution du groupe d'aménagement</li> <li>• février à mai 2000: consultation des enfants et des jeunes; participation d'habitants du quartier</li> <li>• juin 2000: fête de planification organisée sur le champ M</li> <li>• août/sept. 2000: présentation des résultats de la fête et préparatifs pour la mise en œuvre d'un premier train de mesures</li> <li>• oct. 2000: action commune de construction avec au moins 10 enfants/jeunes et 7 adultes du quartier</li> </ul>
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	En partie engagement personnel, paroisses, fondations, Pro Juventute et Commission cantonale de la jeunesse.
Coûts	Fr. 21'500.–

Loisirs:	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Teenergy Productions, M. Hassan Lakhdar Rte de la Crottaz 4, 1802 Corseaux, Tél.: 021/921 64 39, Fax: 021/921 64 38, E-mail: teenergy@span.ch
<b>Titre / idée</b>	<p><b>Babylone Graffiti</b> est une campagne de sensibilisation contre le suicide, ainsi qu'un film créé par et pour les jeunes.</p> <p>Le mal-être des jeunes peut être mesuré par le taux de suicide parmi les mineurs. Le suicide est la deuxième cause de décès parmi les 15 – 19 ans et la sixième parmi les 10 – 14 ans. Ceci n'est que la pointe de l'iceberg. Les adolescents, pour qui la société et les parents sont souvent perçus comme un «problème», sont à la recherche d'une identité, d'une place.</p> <p>La démarche pédagogique se poursuivra avec les jeunes ayant participé à l'écriture du scénario de <b>Babylone Graffiti</b> en les faisant participer au tournage en tant qu'acteurs et figurants.</p>
<b>Objectifs</b>	<p>Toute intervention destinée à améliorer la santé mentale des individus contribue à la prévention du suicide.</p> <p>Nous avons choisi le moyen audiovisuel, étant donné notre expérience dans les domaines artistiques, audiovisuels et pédagogiques, et aussi parce que les jeunes regardent de plus en plus la télévision et le cinéma. Ils sont très sensibles à ce qui est visuel. Nous pensons qu'un film permettra de sensibiliser toutes les couches et tous les âges de la population et que les jeunes pourront ainsi être touchés par ce procédé qui est un moyen à la fois divertissant et éducatif.</p> <p>Le film <b>Babylone Graffiti</b> nous plonge dans le monde des jeunes à travers l'histoire passionnante d'un adolescent emprisonné dans un conflit familial et de générations qui ne lui offre pas d'autre alternative que le suicide.</p>
Réalisation concrète	
Déroulement (calendrier)	<p>Notre travail s'étend sur une longue période. La recherche auprès des jeunes a débuté en 1995. Ces adolescents ont travaillé sur un premier jet de scénario avec des professionnels de la branche. La réalisation est prévue pendant l'été 2001.</p> <p>Le film Babylone Graffiti sera réalisé dans la région avec des jeunes de Suisse et de France. L'avant-première est prévue au début de l'année 2002. Une campagne de sensibilisation démarrera lors de l'avant-première. Cette campagne a comme objectif d'agir de manière préventive contre le mal-être des jeunes. Nous espérons ainsi faciliter le dialogue entre les générations afin que les jeunes prennent la responsabilité au lieu de se tourner vers le suicide.</p>
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	<p>Les acteurs seront des semi-professionnels et des professionnels.</p> <p>Une cinquantaine de jeunes seront des figurants.</p>
Cadre financier	
Financé par	<p>Nous sommes en négociation avec les partenaires suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Office fédéral de la culture</li> <li>• Département de l'Instruction publique et des Cultes</li> <li>• Télévision Suisse Romande</li> <li>• Commission européenne de la Culture</li> <li>• Divers fondations et partenaires en Suisse et à l'étranger</li> </ul>
Coûts	Production et frais généraux: Fr. 1'960'000.–

<b>Loisirs:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Gaia Records Catherine Montalto, Case postale 522, 2000 Neuchâtel Tél.: 032/724 58 73, Fax: 032/724 58 73
<b>Titre / idée</b>	<b>Tous ensemble, agissons!</b> Projet d'animation socio-culturelle à l'attention des jeunes adultes et des musiciens. Production d'une compilation de rap multiculturelle.
<b>Objectifs</b>	Dans un monde qui change très vite, il faut développer chez les jeunes l'esprit d'initiative et leur capacité à aborder tout changement dans leur vie de manière constructive. Par la réalisation d'une production musicale, une véritable dynamique à caractère interactif et social se développe. Ce processus participatif est novateur et marque le caractère d'animation socio-culturelle de <b>Gaia Records</b> . L'idée de l'association Gaia Records suit les mots d'ordre agir (acteur et porteur), ensemble (pouvoir partagé), construire (s'en donner les moyens).
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	10 groupes musicaux sont tous associés pour la réalisation du projet. Les musiciens travaillent ensemble sur le thème choisi. Tous sont porteurs du projet. Les artistes ont entre 15 et 30 ans. La compilation est sortie en décembre 2000.  «Il nous faut apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir ensemble comme des idiots.» (Martin Luther King)  «Cette terre ne nous a pas été donnée par nos parents, mais prêtée par nos enfants.» (proverbe kenyan)
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	40 musiciens
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affaires culturelles de la ville de Neuchâtel</li> <li>• Direction des Services Sociaux de la ville de Neuchâtel</li> <li>• Migros Neuchâtel/ Fribourg</li> <li>• Fondation suisse pour la promotion de la santé</li> <li>• Pro Juventute</li> <li>• Rayonnement de Neuchâtel</li> <li>• Conseil des jeunes</li> <li>• Parlement des jeunes</li> <li>• SSUP</li> <li>• Bureau du Délégué aux étrangers: Fr. 96'000.–</li> <li>• Office fédéral de la culture</li> <li>• Office des affaires culturelles du canton de Neuchâtel</li> <li>• Prestations offertes par Gaia: Fr. 35.000.–</li> </ul>
Coûts	Fr. 114'150.–

<b>Loisirs:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	SOS Kinderdorf Duisburg Rita Nassen, animatrice et urbaniste, Rosgartenstrasse 4, D – 78462 Constance Tél. + 49 7531 91 75 80, Fax: + 49 7531 91 75 80, E-Mail: rita.nassen@gmx.de
<b>Titre / idée</b>	<b>Naschgarten statt Stachelsträucher</b> <b>Jardin de cocagne au lieu de buissons d'épines</b> Des enfants participent à l'aménagement des places de jeux en plein air du village d'enfants de Duisburg.
<b>Objectifs</b>	Les enfants du village d'enfants SOS de Duisburg ont été invités à l'atelier prospectif « <b>jardin de cocagne au lieu de buissons d'épines</b> ». Il s'est agi d'apprendre aux enfants qu'il vaut la peine de développer des idées et d'en prendre la réalisation en main. Ils ont eux-mêmes appris à accepter des opinions différentes et à se mettre d'accord sur quelques demandes communes.  Parallèlement, un atelier pour les filles et un atelier pour les garçons ont été organisés.
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	Le réaménagement du terrain a été entrepris en suivant la méthode de l'atelier prospectif; l'animation étant assurée par des personnes extérieures. 11 filles et 11 garçons âgés de 8 à 18 ans ont pris part à l'atelier de réaménagement de l'espace extérieur du village d'enfants. Après avoir douté que leurs désirs allaient vraiment être pris au sérieux, les enfants ont participé avec enthousiasme. En plus de propositions et de modèles pour l'aménagement concret du terrain et du «jardin comestible», les enfants ont entre autres également formulé les lettres aux sponsors potentiels et aux voisins.
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	22 enfants, 11 garçons et 11 filles
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	DM 10'000.– récoltés grâce aux demandes de contribution adressées à des entreprises et à des commerces  Animation par le MURL
Coûts	2 journées d'animation avec 2 animatrices pour une somme de DM 4'800.–

<b>Loisirs:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Nouvelle Planète – Jeunes sans frontières Philippe Randin, ch. de la Forêt, 1042 Assens Tél.: 021/881 23 80; Fax: 021/882 10 54 E-Mail: nouvelle-planete@freesurf.ch, Homepage: www.nouvelle-planete.ch
<b>Titre / idée</b>	<b>Camps de travail et d'échanges outre-mer</b> Nous organisons, pour les jeunes de 17 à 27 ans, de toute la Suisse, des séjours de trois ou quatre semaines, pendant l'été, sous forme de camps de travail et de partage dans 7 pays d'Afrique et d'Asie. Il s'agit pour les jeunes de participer concrètement à la réalisation de petits projets d'entraide de groupements villageois, centres sanitaires ou centres sociaux. Le but premier est de partager des expériences avec les jeunes et les habitants du pays et de s'ouvrir à d'autres mentalités.
<b>Objectifs</b>	L'organisation des camps de jeunes est née du désir de mettre en place des relations directes entre le Nord et le Sud, afin de soutenir de petits projets efficaces demandés par des groupements de la base de ces pays. Le premier camp de jeunes a eu lieu en 1985. Depuis, les camps se sont multipliés (15 camps en 2000), ainsi que les destinations proposées (Burkina Faso, Madagascar, Gabon, Ouganda, Inde, Vietnam, Philippines). Par la suite Nouvelle Planète – Jeunes sans frontières a amélioré les camps en organisant par exemple un groupe de jeunes dans chaque pays d'accueil.
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	Les camps sont organisés en lien avec des projets (chantiers), présentés par des partenaires de Nouvelle Planète. Les projets sont choisis dans divers domaines d'activité comme l'éducation, les soins médicaux, les questions sociales, l'agriculture. Les camps sont organisés pour deux types de groupes: les personnes individuelles et des groupes déjà constitués. Pendant 7 mois avant le départ, les jeunes ont pour mission: <ul style="list-style-type: none"> <li>• de se renseigner sur le pays d'accueil;</li> <li>• de se préparer à rencontrer une autre culture;</li> <li>• de rechercher des fonds.</li> </ul>
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	Env. 300 jeunes partent chaque année (200 individuellement, 100 en groupes déjà constitués). Les groupes sont composés de 15 à 20 jeunes.
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque participant paie ses frais de voyage ainsi que ses frais personnels (1'200.- à 1'600.-).</li> <li>• Les frais de séjour font l'objet d'une recherche de fonds dans le cadre du groupe.</li> <li>• Subvention en vertu de la Loi fédérale conc. l'encouragement des activités de jeunes-se extra-scolaires.</li> <li>• Donations diverses.</li> </ul>
Coûts	Les dépenses prévues pour l'organisation de 15 camps de jeunes durant l'année 2000 se montent à plus de Fr. 600'000.-

<b>Loisirs:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ) Kaj Rennenkampff, Postgasse 21, 3011 Berne Tél.: 031/326 29 29, Fax: 031/326 29 30, E-Mail: krennenkampff@sajv.ch
<b>Titre / idée</b>	<b>Congé-jeunesse</b> Art. 329e CO. Chaque année de service, l'employeur accorde au travailleur jusqu'à l'âge de 30 ans révolus un congé-jeunesse représentant au plus et en tout une semaine de travail, lorsque ce dernier se livre bénévolement à des activités de jeunesse extra-scolaires pour le compte d'une organisation du domaine culturel ou social, en y exerçant des fonctions de direction, d'encadrement ou de conseil, ou qu'il suit la formation et les cours de perfectionnement nécessaires à l'exercice de ses activités.
<b>Objectifs</b>	Le <b>congé-jeunesse</b> répond à un besoin essentiel des associations de jeunesse, et représente pour beaucoup une condition importante pour pouvoir tout simplement fonctionner. Le congé-jeunesse permet de mener sur une plus grande échelle les activités de jeunesse extra-scolaires (davantage d'employé/es et d'apprenti/es impliqué/es). Lors du lancement de l'idée d'un congé-jeunesse en 1984, il a été question de créer un congé-jeunesse rétribué. Ce qui a été obtenu, c'est l'inscription légale dans les rapports de travail de droit privé d'un congé-jeunesse non rémunéré. Il reste à imposer la rémunération du congé-jeunesse, ainsi que d'en étendre l'application au secteur public. Hormis cette revendication, il s'agit aujourd'hui d'informer sur le congé-jeunesse et d'aider en cas de problèmes de mise en œuvre. A cet effet, une vaste étude devrait mettre en relief l'importance du recours au congé-jeunesse, les lieux où existent des problèmes d'application, ainsi que leurs raisons. L'acceptation et la connaissance du congé-jeunesse doivent être améliorées, et c'est la raison pour laquelle le CSAJ mène en 2001 une campagne d'information à l'occasion du dixième anniversaire du congé-jeunesse.
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	1967: mandat donné au comité du CSAJ de promouvoir un congé-jeunesse. L'idée est lancée en 1984 par la remise d'une pétition munie de 80'000 signatures. Le congé-jeunesse a été introduit dans le CO par l'art. 13 de la loi du 6 octobre 1989 sur l'encouragement des activités de jeunesse extra-scolaires, en vigueur depuis le 1er janvier 1991.
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	Jeunes âgés de 16 à 30 ans qui exercent une fonction dirigeante ou suivent des cours de perfectionnement dans le domaine des activités de jeunesse extra-scolaires, ainsi que leurs employeurs.
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	Le congé-jeunesse n'est pas rétribué.
Coûts	

<b>Loisirs:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Association funtasy projects, Nadine Gerber, Dornacherstrasse 210, 4053 Bâle Tél. 061 338 99 50, Fax: 061 338 99 59 Chef de projet: Peter Frehner Email: info@funtasy-projects.ch, Homepage: www.funtasy-projects.ch
<b>Titre / idée</b>	<b>funtasy projects</b>  funtasy projects s'engage, sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, en faveur de la prévention primaire et de la promotion de la santé. funtasy projects s'en tient à l'intervention participative, comme le préconise la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé publique.
<b>Objectifs</b>	<b>Critères appliqués aux projets réalisés dans le cadre des funtasy projects</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les jeunes sont activement intégrés au choix des thèmes, ainsi qu'à la planification, la réalisation et la diffusion du projet.</li> <li>• Les partenaires du projet s'orientent d'après un modèle en trois phases: l'analyse thématique des informations, une mise en valeur créative du thème ainsi qu'une transmission adéquate des résultats de ce processus aux groupes visés.</li> <li>• Les partenaires du projet sont motivés à le développer et à le réaliser en commun avec funtasy projects.</li> <li>• Les partenaires du projet prévoient suffisamment de temps pour le processus participatif avec les jeunes concernés, tant pour le choix du thème que pour la planification et la réalisation du projet.</li> </ul>
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	<b>funtasy projects</b> laisse le choix des thèmes aux jeunes participants âgés de 15 à 25 ans. <b>L'offre</b> de funtasy projects <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil et encadrement dans toutes les phases du projet par le conseiller régional.</li> <li>• Soutien et conseil pour la récolte de fonds et le travail de relations publiques.</li> <li>• Utilisation gratuite des deux bus funtasy comme «centres de jeunes» mobiles (sonorisation, ordinateurs, équipement vidéo, caméras-photo digitales).</li> <li>• Soutien financier pour projets jusqu'à Fr. 3'000.– par le fonds pour les projets.</li> <li>• Contact avec des partenaires professionnels et des services-conseils régionaux.</li> </ul>
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	Depuis 1997, 62 projets ont été réalisés conformément aux principes énoncés ci-dessus.  En décembre 2000, 7 projets sont en cours de réalisation.
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	Le travail se fonde sur un mandat de prestation de l'OFSP: Fr. 400'000.– En 2000, le pourcent culturel de la Migros participe à hauteur de Fr. 40'000.– La Fondation 19 (Fondation suisse pour la promotion de la santé) contribue pour un total de Fr. 126'000.– par année.
Coûts	Direction des projets et centre de prestation: Fr. 160'000.– Conseils professionnels régionaux et encadrement technique de projets: Fr. 220'000.– Bus et infrastructure technique: Fr. 60'000.– Fonds pour projets locaux: Fr. 100'000.– Assurance et suivi de la qualité: Fr. 26'000.–

<b>Loisirs:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Verein für Jugendarbeit Köniz Edith Richener, case postale 89, Gaselstrasse 2, 3098 Schliern Tél: 031/971 99 13, Fax: 031/971 99 77
<b>Titre / idée</b>	<b>Jugendpartizipation in der Raumplanung</b> <b>Participation des jeunes à l'aménagement de l'espace public</b> <i>«Je ne voudrais pas que ça devienne un parc merdique»</i> Rapport sur le travail de planification avec des jeunes pour un projet de parc de la commune de Köniz. Idée: l'association pour les activités de jeunesse de Köniz a prévu d'associer les jeunes à la conception d'un parc public situé sur le territoire communal.
<b>Objectifs</b>	La première étape, théorique, consiste à présenter l'état de la littérature spécialisée relative aux discussions actuelles sur la participation des jeunes aux affaires publiques, à relever des procédures participatoires effectivement pratiquées et leurs limites, ainsi qu'à déterminer l'état de la recherche sur l'attitude et la volonté de participer des jeunes. La deuxième étape, pratique, consiste à prendre en charge et à évaluer le projet de participation mis en place à Köniz. Résultats: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet de parc ne sera pas réalisé avant 5 à 10 ans, les jeunes concernés n'ont donc pas encore pu voir les résultats de leur participation.</li> <li>• La manifestation publique contestée par les jeunes a rencontré un fort intérêt de la part des habitants.</li> <li>• Une présentation finale par l'équipe chargée du projet a soulevé un grand intérêt et ouvert de nouvelles perspectives.</li> <li>• Les autorités – notamment l'office de la planification – ont certes coopéré sans difficulté, mais n'ont souvent pas pris très au sérieux l'ensemble du projet, ni, par conséquent, le travail des jeunes.</li> <li>• A l'Université de Berne, l'institut compétent a accepté le travail avec mention!</li> </ul>
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	Le projet a été mené de l'été 1998 à l'été 1999 avec la participation d'une centaine de jeunes de 12 à 16 ans habitant à proximité de l'espace public projeté. La phase spéciale de développement et l'état d'esprit qu'elle a engendré ont reçu une attention toute particulière. Les jeunes ont été associés à la collecte des idées, aux discussions ainsi qu'à la planification et à l'aménagement concret. Pendant la phase de consultation, l'équipe en charge du projet a organisé, en commun avec un groupe de jeunes intéressés, une présentation publique de leurs propres propositions.
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	100 jeunes âgés de 12 à 16 ans
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	5'000.– de l'Association Service de la jeunesse de Köniz (ASJK) pour couvrir les dépenses liées aux interventions (essentiellement) non rémunérées d'étudiant/es de l'Institut de pédagogie. Le travail du service de coordination de l'ASJK s'est effectué dans le cadre du cahier des charges ordinaire.

<b>Loisirs:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	CONAN Centre de loisirs Check Point Philippe Roncière, Case postale 57, 1401 Yverdon-les-Bains Tél.: 024/425 55 07, Fax: 024/425 55 04
<b>Titre / idée</b>	<b>CONAN</b> CONAN, le concept d'animation du centre de loisirs Check Point d'Yverdon-les-Bains, se charge d'organiser l'animation pour des enfants de 3 à 14 ans qu'ils soient 10 ou 250 lors des anniversaires, fêtes, manifestations de rue, ... CONAN est le concept d'animation à votre mesure.  Le concept est animé par environ 30 jeunes de 12 à 18 ans, encadrés par plusieurs animateurs. CONAN est souple, évolutif et propose différentes animations.
<b>Objectifs</b>	Eviter que des ados de 12 à 18 ans, qui sont parfois déstructurés pour des raisons familiales ou autres, ne versent dans l'échec scolaire, la petite délinquance ou la dépendance. Le concept d'animation <b>CONAN</b> a été mis sur pied dans le but d'atteindre cet objectif. Outre le fait qu'il occupe utilement les jeunes qui y participent, CONAN leur permet de: <ul style="list-style-type: none"> <li>• acquérir des compétences;</li> <li>• apprendre à s'organiser;</li> <li>• se structurer;</li> <li>• prendre conscience de leur capacité;</li> <li>• devenir responsable de leurs actes;</li> <li>• devenir acteur de leur vie;</li> <li>• relier les adolescents au reste de la population en tentant de donner une vision différente du rôle des jeunes dans la vie quotidienne.</li> </ul>
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	Si CONAN s'adapte avant tout à la demande des clients, il est aussi en mesure de proposer un choix de base, soit: <ul style="list-style-type: none"> <li>• maquillage sur visage;</li> <li>• lâcher et distribution de ballons;</li> <li>• jeux géants;</li> <li>• etc.</li> </ul>
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	CONAN fonctionne sans sponsors.
Coûts	Un don unique de Fr. 5'000.– nous a permis, au départ, d'acquérir le matériel de base. Depuis 1997, CONAN s'autofinance complètement. L'argent ainsi récolté est réparti de la façon suivante: Une somme de Fr. 1'000.– à Fr. 2'000.– est consacrée à l'achat de nouveau matériel, le reste est réparti entre les jeunes au prorata du nombre de sorties qu'ils ont effectuées. Ainsi, plus un jeune s'investit, plus il gagne. A noter que les jeunes ne touchent jamais d'argent, mais un crédit à utiliser soit pour le voyage CONAN soit pour le camp d'été du centre de loisirs.

Loisirs:	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Communauté Baha'i de Suisse Farid Saffar, 5, ch. de Planta, 1223 Cologny Tél. 022/840 45 70, Fax: 022/840 45 71, E-Mail: Farid@asset-consult.ch
<b>Titre / idée</b>	<p><b>More than words</b> <b>Troupe de danse multiculturelle</b></p> <p>Si nous nous appelons «plus que des mots», c'est parce que nous croyons que le moyen le plus efficace est d'agir plutôt que de parler.</p> <p>Par l'art, notamment la danse, nous disons nos convictions.</p> <p>Nous sommes un groupe de jeunes d'environ 15 à 20 ans, motivés et enthousiastes qui veulent laisser leur empreinte dans un moment crucial de l'histoire. Venant d'une variété de cultures et d'origines, nous nous efforçons d'être un exemple d'unité dans la diversité.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Egalité de l'homme et de la femme.</li> <li>• Elimination des préjugés raciaux.</li> <li>• Danse contre la consommation de drogues.</li> <li>• Elimination des extrêmes de richesse et pauvreté.</li> <li>• Danse multiculturelle.</li> <li>• Danse pour l'éducation des enfants.</li> </ul>
Réalisation concrète	
Déroulement (calendrier)	<p>Nous nous réunissons un week-end par mois pour discuter, nous entraîner, partager les responsabilités, faire un agenda de spectacles.</p> <p>Nos projets:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• collaborer avec des établissements scolaires pour sensibiliser enfants, ados et jeunes à des questions auxquelles ils seront bientôt confrontés;</li> <li>• participer à des débats avec des jeunes et des responsables de l'éducation;</li> <li>• coopérer avec d'autres jeunes ayant des motivations semblables;</li> <li>• changer le monde.</li> </ul>
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	Depuis 1995, une quinzaine de jeunes de la région genevoise et vaudoise, inspirés par les Ecrits des grandes religions, ont pris l'initiative de se réunir et de lancer ce groupe (auquel se sont joints de nouveaux participants et des membres de France voisine).
Cadre financier	
Financé par	Le financement est assuré par nous-mêmes et par les organisations qui nous invitent.
Coûts	

<b>Loisirs:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Barbara Schneider Kloosfeldstrasse 35, 4310 Rheinfelden Tél.: 061/831 13 92, Fax: 061/833 93 14
<b>Titre / idée</b>	<b>Naturspielplatz Kloosfeld</b> <b>Place de jeu naturelle à Kloosfeld</b> Le quartier de Kloosfeld à Rheinfelden est doté d'une place de jeu naturelle.
<b>Objectifs</b>	Les enfants du Kloos participent activement avec leurs idées, leurs désirs et leurs besoins au projet et à la construction de leur place de jeu.  Sur le terrain mis à disposition se construit un monde ludique varié, conçu pour être modifié, et dont les détails peuvent en permanence être réaménagés par les enfants.  Les adultes et les enfants veillent en commun à l'entretien des lieux.
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	Entre 1990 et 1999, le quartier de Kloosfeld à Rheinfelden s'est fortement développé par la construction de maisons individuelles mitoyennes. L'idée d'une place de jeu naturelle a été proposée tant par les enfants que par les parents.  En 1996, des parents se sont adressés à l'architecte du lotissement, et grâce à sa compréhension et à l'accord du propriétaire foncier le projet «place de jeu naturelle à Kloosfeld» a débuté en 1998.  Les activités suivantes ont été préparées, réalisées et évaluées: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 journées d'atelier de planification pour enfants;</li> <li>• 2 séances d'information pour les habitantes et les habitants du quartier;</li> <li>• fondation de l'association;</li> <li>• journée de plantation et activités de construction.</li> </ul>
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	Le groupe visé compte environ 100 enfants du nouveau quartier. 32 enfants ont pris part à l'atelier de planification.
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	Une course parrainée a rapporté aux enfants Fr. 3'460.– pour la place de jeu.
Coûts	Planification et réalisation: Fr. 10'000.– Contribution propre de l'architecte (terrassment, plantation, etc.): Fr. 40'000.– Soutien privé: Fr. 20'000.– Contribution propre de l'association: 2500 heures et Fr. 2'000.–

<b>Loisirs:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	CVJM (UCJG) Saint-Gall, en collaboration avec la Fondation Village d'enfants Pestalozzi CVJM Saint-Gall, Monsieur Stark, Florastrasse 14, 9003 Saint-Gall Tél.: 071/222 62 55, Fax: 071/222 90 09, E-Mail: cvjmsg@cevi.ch
<b>Titre / idée</b>	<b>Villa YoYo</b> Une maison ludique pour enfants  La Villa YoYo est une maison ouverte aux filles et aux garçons en âge d'aller au jardin d'enfants ou à l'école primaire, dans laquelle les enfants ont, dans les limites de certaines règles, la possibilité de déterminer eux-mêmes leurs activités et de participer activement à l'aménagement de leur maison.
<b>Objectifs</b>	Afin de pouvoir correspondre aux besoins changeants de notre société, le CVJM (UCJG) de Saint-Gall a élaboré un concept d'offre de loisirs facilement accessible. La Villa YoYo est avant tout ouverte à des enfants socialement défavorisés et fournit une contribution à leur intégration. Le groupe de projet «Villa YoYo» a été institué avec la participation de professionnels.  Une maison ouverte encourage l'initiative personnelle, l'autonomie et la créativité chez les enfants. La maison est dirigée par des adultes au bénéfice d'une formation sociale, pédagogique ou créatrice. Les accompagnateurs n'offrent pas de «programme», mais de l'aide, la possibilité de concrétiser des idées grâce à la discussion, ainsi que des incitations pour de nouvelles initiatives. Tout à fait dans l'esprit de:  <i>Toute la liberté possible avec tout l'accompagnement nécessaire. Nous misons sur les ressources des enfants.</i>
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	1997: phase de planification (enquête auprès des enfants et des jeunes de Saint-Gall quant à leur utilisation du temps libre) 1998: 2 phases pilotes 1999: évaluations et adaptations Mars 2000: ouverture définitive
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	15-40 enfants aux heures d'ouverture De mars à juillet 2000: total 250 enfants total 1200 visiteurs
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	CVJM (UCJG), paroisses, fondations
Coûts	Budget 2001: Fr. 90'000.–

<b>Loisirs:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Offene Jugendarbeit Stammertal Lynne Stutz, Uerschhausen, 8537 Nussbaumen Tél.: 052/745 19 66, Fax: 052/745 19 66
<b>Titre / idée</b>	<b>Jugend-Treff Hüsl</b> <b>Maison de rencontre pour la jeunesse</b> Idée: créer un lieu de rencontre pour les jeunes du Stammertal.
<b>Objectifs</b>	Bien des jeunes du Stammertal ressentent le besoin d'avoir un cadre dans lequel ils se sentiraient à l'aise, où ils auraient la possibilité de s'investir, de co-décider, de prendre en main et d'assumer des responsabilités au sein de leur communauté.  Le comité de soutien du Centre de jeunes s'est constitué en 1999. Il est composé de 3 personnalités du monde politique et de 4 particuliers.  Il s'agit de montrer à nos jeunes concitoyens qu'à titre de membres de la commune: <ul style="list-style-type: none"> <li>• ils sont reconnus, acceptés et pris au sérieux;</li> <li>• ils peuvent, savent et devraient participer aux discussions et aux aménagements;</li> <li>• ils sont capables d'établir des relations avec des personnes d'âge, de race et de confession différents et réalisent que de telles relations peuvent être enrichissantes;</li> <li>• ils font partie intégrante et précieuse de la communauté, avec tous les droits et les devoirs que cela implique.</li> </ul>
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	Par une action commune, une vieille maison de vacances inhabitée est transformée en Maison de rencontre pour la jeunesse. Le Conseil communal d'Unterstammheim met la maisonnette à disposition pour un certain temps.
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	30 – 40 jeunes des degrés inférieurs de l'école secondaire ont participé à la rénovation.
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	Le comité de soutien du Centre de jeunes met un budget annuel de Fr. 27'000.– à la disposition pour répondre aux demandes des jeunes.  La rénovation a été financée par ce budget, mais aussi par des activités d'autofinancement de la part des jeunes, ainsi que par des dons de la population. Le budget général est alimenté par les trois communes politiques et par le service de l'école secondaire inférieure.
Coûts	Le budget pour 2001 se montera à quelque 31'000 francs, mais il doit encore être approuvé.

<b>Loisirs:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Jugendarbeit der Stadt Bülach Urs Frei, Südstrasse 6, 8180 Bülach Tél.: 01/861 15 59
<b>Titre / idée</b>	<b>Graffiti-Projekt</b> <b>Projet Graffiti de l'atelier de projets wif</b> Les jeunes redécorent le passage sous-voies de la ville de Bülach.
<b>Objectifs</b>	Le Centre d'animation et de jeunes de la ville de Bülach propose l'atelier de projets wif. Le <b>wif</b> cherche à réunir des jeunes engagés, pleins d'initiative, et à les soutenir dans la planification, l'organisation et la réalisation de projets. Des jeunes actifs planifient et organisent des manifestations ou des projets pour eux-mêmes ou pour d'autres jeunes. Plus concrètement, il s'agit: <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'étendre, d'étoffer l'offre pour toute la jeunesse de Bülach;</li> <li>• de constituer de nouveaux groupes d'intérêts;</li> <li>• de renforcer la personnalité des jeunes par des expériences positives, de nouveaux réseaux, l'apprentissage de choses nouvelles;</li> <li>• de collaborer avec diverses institutions, pour réaliser des projets d'envergure et donner aux participants la possibilité d'apprendre à se connaître mutuellement.</li> </ul>
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	La décoration du passage sous-voies de la ville de Bülach par des jeunes est due à l'initiative du directeur des Services municipaux. Le projet graffiti devait donner aux jeunes la possibilité d'une confrontation créative avec leur ville. Un workshop a permis d'apprendre la technique du graffiti auprès de professionnels, puis le passage sous-voies a fourni une gigantesque plateforme où présenter des souhaits et des besoins sous une forme artistique à un vaste public. Pour finir, une grande fête de vernissage a permis de célébrer les œuvres comme il se doit. Calendrier: de janvier à septembre 1999.
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	Toutes les bülachaises et tous les bülachois âgés de 14 à 20 ans ont été invités par une circulaire adressée à leur nom. 10 personnes se sont annoncées pour le cours donné sous forme de workshop, rejointes par 50 jeunes sprayeurs et sprayeuses. Fête: 100 jeunes.
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	Recettes (fête, Eglise protestante, premier mandat): Fr. 1'300.--. Coûts pour la préparation de la surface et les boîtes de spray pris en charge par les Services municipaux. Le Service de la jeunesse de la ville de Bülach a pris en charge les coûts de ses propres prestations.
Coûts	Total des dépenses: Fr. 6'820.–

<b>Loisirs:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Thomas Zweifel In der Weid 9, 9403 Goldach Tél.: 071/845 10 18, E-Mail: thomas.zweifel@mails.ch
<b>Titre / idée</b>	<b>Cinéma 2000</b> Des jeunes de Goldach souhaitent organiser un événement exceptionnel pour les jeunes de leur ville.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soirée cinéma à Goldach</li> <li>• Cinéma en plein air au bord du lac de Constance</li> </ul>
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	Soirée cinéma tous les 2-3 mois
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	Equipe d'env. 10 personnes, tous des jeunes. 150 à 200 personnes maximum assistent à chacune des représentations.
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vente de boissons</li> <li>• Entrées des spectateurs</li> </ul>
Coûts	Uniquement droits de projection, couverts par la contribution des spectateurs. Les locaux sont mis à disposition par la commune (locaux scolaires).

<b>Politique:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Verein Kinderbüro Basel Kinderbüro Basel Bettina Winkler-Steinlin, Pascal Kreuer, Auf der Lyss 20, 4051 Bâle Tél.: 061/263 33 55, Fax: 061/263 33 54, E-mail: Info@kinderbuero-basel.ch Internet: www.kinderbuero-basel.ch
<b>Titre / idée</b>	<b>Kinderbüro Basel</b> <b>Bureau de l'enfance de Bâle</b>  Le Bureau de l'enfance de Bâle cherche à y créer un environnement favorable aux enfants. Il se tient à leur disposition pour leurs questions, leurs souhaits et leurs idées. Il sert de lieu d'accueil pour les adultes, les autorités et les institutions qui ont des suggestions à faire concernant les thèmes de l'enfance et de la participation des enfants.
<b>Objectifs</b>	Le Bureau de l'enfance est une institution facile d'accès qui cherche à aller à la rencontre des enfants. Il s'adresse aux enfants, à leurs proches, aux autorités ainsi qu'aux associations, unions et autres institutions ou particuliers qui s'occupent des souhaits et des intérêts des enfants.  Buts et tâches du <b>Bureau de l'enfance</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• encourager la participation des enfants au niveau communal;</li> <li>• développer un centre d'information et de compétences;</li> <li>• représenter les enfants auprès des instances décisionnelles de la commune;</li> <li>• faire du lobbying pour les enfants.</li> </ul>
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	Après avoir participé à l'Atelier bâlois pour la revalorisation de l'environnement bâti en milieu urbain, un représentant de la Fondation Christoph Merian a initié la fondation de l'Association du Bureau bâlois de l'enfance. Les travaux préparatoires ont eu pour but de donner une voix aux enfants. Les premières recherches et mises aux point datent de l'été 1999. Par la suite, la Fondation Christoph Merian, sur la base de contacts avec des bureaux de l'enfance en Suisse aussi bien qu'à l'étranger, de tables rondes et en collaboration avec la Haute Ecole pour le travail social, a développé les lignes directrices du Bureau de l'enfance de Bâle. Un service de contact et de lobbying facilement accessible doit permettre de «rendre visibles» les enfants et leurs souhaits.
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	Ville de Bâle
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	Fondation Christoph Merian
Coûts	Fr. 1,49 million sur 5 ans

<b>Politique:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Markus Gander, Jugendsekretariat Moosstrasse 4, 3302 Moosseedorf Tél.: 031/859 36 76, Fax: 031/859 36 69 m E-Mail: jugendsekretariat@moosseedorf.ch
<b>Titre / idée</b>	<b>Moornseedorftag</b> <b>Journée Moornseedorf</b>  Enfants et jeunes planifient l'avenir de leur commune de domicile en collaboration avec des décideurs de la politique, de l'économie et de la culture.
<b>Objectifs</b>	Le Parlement des jeunes de Moosseedorf existe depuis 1994: 24 jeunes âgés de 14 à 23 ans en font partie. Les travaux du Parlement des jeunes ont fait apparaître que la participation des enfants et des jeunes demande des efforts et doit s'apprendre tôt. On a constaté aussi qu'une authentique participation des jeunes ne peut pas se limiter à l'engagement d'un parlement des jeunes. La proposition d'un Conseil des écolières et des écoliers a été concrétisée en 1999 et une journée «Moornseedorf» est organisée depuis 1998. Buts: <ul style="list-style-type: none"> <li>• une vraie participation des enfants et des jeunes;</li> <li>• planifier et façonner l'avenir de la commune en collaboration avec des enfants et des jeunes;</li> <li>• les enfants et les jeunes connaissent les procédures de décisions politiques, leurs potentialités et limites.</li> </ul>
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	Groupes visés: enfants et jeunes, personnes concernées, décideurs et décideuses. Calendrier: <ul style="list-style-type: none"> <li>• janvier: choix des thèmes par le Parlement des jeunes;</li> <li>• février à juin: préparation par le groupe de travail «Moornseedorftag» (4 représentants du Parlement des jeunes, 3 de chaque parti politique, 1 de la paroisse et 1 du Secrétariat de la jeunesse);</li> <li>• juin: journée Moornseedorf: groupes de travail thématiques, repas du soir public, présentation des projets dans le cadre d'une soirée.</li> </ul> Projet concret pour 2000: réaménagement de la place du village. Le projet est présenté sous: <a href="http://www.agenda21local.ch/Projektbeispiele/73.Moosseedorf.html">www.agenda21local.ch/Projektbeispiele/73.Moosseedorf.html</a>
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	Tous les jeunes âgés de 12 à 25 ans sont invités, soit un peu plus de 700 jeunes. Environ 50 jeunes saisissent l'occasion (tendance à la hausse).
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	Budget du Parlement des jeunes et du Secrétariat de la jeunesse. Diverses activités de financement sont par ailleurs organisées.
Coûts	Environ Fr. 2'000.– pour la journée Moornseedorf (y compris repas du soir et manifestation culturelle finale). Coût des projets très variable, allant de 0.– à beaucoup.

<b>Politique:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Association Sonar Julien Ineichen, Bahnstrasse 159, 3008 Berne Tél.: 078/683 14 31, E-Mail: Julienineichen@SONAR.ch Homepage: www.sonar.ch
<b>Titre / idée</b>	<b>Sonar</b> Sonar est un projet visant, à long terme, à redonner à la démocratie helvétique son sens et sa valeur, en faisant retrouver aux Suisses le goût de l'implication civique. Ce projet est mené par des jeunes et se veut un projet pour les jeunes. Deux idées maîtresses le sous-tendent: faire découvrir à la jeunesse l'utilisation des outils démocratiques, et lui montrer tout l'intérêt qu'elle peut trouver à les employer. Pour cela Sonar a choisi quatre mots d'ordre: rassembler, informer, intéresser et promouvoir.
<b>Objectifs</b>	<b>Sonar</b> veut créer un site Internet où les jeunes de Suisse de moins de 25 ans pourront «voter». Celui-ci comprendra un bureau de vote, des dossiers d'information relatifs aux objets soumis à votation, des renseignements quant à la vie civique et au fonctionnement institutionnel du pays ainsi que des forums de discussion. Les jeunes pourront donc venir sur www.sonar.ch pour s'informer, dialoguer, puis voter en connaissance de cause. Les votations Sonar porteront en premier lieu sur les objets soumis à votation au plan fédéral. Les résultats devront être communiqués aux médias quelques jours avant les votations officielles afin de créer un impact sur l'opinion publique. Ainsi l'opinion de la jeunesse sera présente dans le débat politique et jouera donc un rôle dans le résultat final des votations. Les jeunes pourront par la même occasion mesurer la distance qu'il y a entre leurs intérêts et ceux de leurs aîné/es.  <b>Sonar</b> se devra aussi d'être le catalyseur et le porte-parole de toutes les idées novatrices dont les jeunes, de par leur fraîcheur et leur recherche d'indépendance, sont capables. L'idée est de reprendre l'outil de l'initiative populaire si spécifique à la démocratie suisse, et cela de manière interne au site Sonar. Chaque jeune aura donc la possibilité de présenter sur ce site son projet d'intérêt public. Si celui-ci trouve suffisamment de soutien, le texte sera soumis à des votations et les résultats seront communiqués aux médias et aux instances politiques.
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	En 1998: 4 personnes débutent le projet Sonar. En 1999: Après discussion, le nom est trouvé et le site Sonar.ch voit le jour. Participation des fondateurs à la session des jeunes. 1999–2000: Réunions hebdomadaires à Tir Groupé (Lausanne) des participants romands pour développer la structure de l'association et mettre sur pied le site Sonar et ses services.
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	L'ensemble du projet a été jusqu'à présent mené par une équipe de 15 jeunes de moins de 22 ans venant de Suisse romande et alémanique.
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	Soutien de: OFC, OFIT, CSAJ, younet.ch, Tir groupé, etc.
Coûts	Budget de lancement du projet Sonar: frais internes: Fr. 1'050.-; frais de l'AG: Fr. 935.-; frais de fonctionnement et d'infrastructure: Fr. 12'280.-; promotion: Fr. 800.-; Website www.sonar.ch: Fr. 1'020.-.

<b>Politique:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Jugendkommission Lyss (JUKO) Ursula Lipecki, Blaumatt 3, 3250 Lyss Tél.: 032/385 19 75 Commune: 032/387 01 11, président de la JUKO: Hermann Moser
<b>Titre / idée</b>	<b>Jugendrat in Lyss</b> <b>Conseil des jeunes à Lyss</b>
<b>Objectifs</b>	Lyss va fonder un Conseil des jeunes auquel tous les jeunes domiciliés à Lyss peuvent participer.
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	Le 20 avril 1998, le PRD a soumis au Grand Conseil communal de Lyss un postulat sur le thème «Parlement des jeunes». L'affaire a été transmise à la Commission permanente pour la jeunesse. En novembre 1998, les jeunes entre 14 et 24 ans ont été interrogés sur leur intérêt pour un parlement des jeunes. En mars 1999, après dépouillement des questionnaires, des partisans du projet ont été invités à exposer leurs attentes et leurs souhaits. En mai 1999, des jeunes ont discuté avec des représentantes et des représentants de la commune sur l'avenir de Lyss. Les statuts et le règlement ont été acceptés le 13 décembre 1999 par le Grand Conseil communal. La première séance plénière du Conseil des jeunes s'est déroulée le 24 février 2000.
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	Sur 1'319 questionnaires envoyés, l'on a reçu 125 réponses. Lyss compte env. 10'000 habitant/es, dont 1'319 personnes âgées de 14 à 24 ans.
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	Commune de Lyss
Coûts	Budget: Fr. 15'000.–

<b>Politique:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Jugendkommission Langnau Haldenstrasse 5, 3550 Langnau, Elsbeth Matti, Bäraustrasse 48, 3552 Bärau Tél.: 034/402 42 89, E-Mail: elsbeth.matti@bluewin.ch
<b>Titre / idée</b>	<b>Jugendpalaverabend</b> <b>Soirée de palabres pour jeunes</b> La commission de la jeunesse voudrait pousser les jeunes à intervenir dans la politique communale et à participer à sa conception. La forme adéquate semble être un atelier prospectif, qui sera baptisé Soirée de palabres pour les jeunes.
<b>Objectifs</b>	La <b>Soirée de palabres pour les jeunes</b> doit devenir une institution incontournable pour la jeunesse et pour les autorités de Langnau. Les jeunes participent activement et peuvent soumettre leurs requêtes aux organes politiques en étant pris au sérieux. Les jeunes en font l'expérience: «Nous pouvons faire bouger les choses !»
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	La première Soirée de palabres pour les jeunes s'est tenue sous le slogan «Des jeunes font bouger Langnau» et s'est déroulée le 26 octobre 1999. La 2e Soirée de palabres pour les jeunes a eu lieu le 8 mars 2000. L'institutionnalisation des Soirée de palabres pour les jeunes est en cours.
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	1000 jeunes ont été contactés par écrit. 26 ont pris part à la 1ère Soirée de palabres pour les jeunes.
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	Le Conseil communal prend en charge tous les frais.
Coûts	Coûts pour une soirée (boissons, snacks, annonces): Fr. 600.– Fichier d'adresses des jeunes plus, plus frais postaux.

<b>Ecole:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Schulhaus Spelterini Pro Juventute Saint-Gall, Frongartenstrasse 16, 9000 Saint-Gall Tél. 071 228 09 70, Fax 071 228 09 87, E-mail sgprojuventute@freesurf.ch
<b>Titre / idée</b>	<b>Schulhaus Spelterini</b> <b>Ecole Spelterini</b> Nous avons notre mot à dire! Les enfants apprennent à participer à une discussion, les adultes écoutent les enfants.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves disposent d'un champ d'apprentissage réaliste pour développer leur propre point de vue et apprendre qu'ils peuvent énoncer leurs souhaits.</li> <li>• Les objectifs visés doivent déboucher sur des résultats escomptés par les élèves.</li> <li>• Il naît un dialogue entre les élèves et les adultes impliqués, notamment les représentant/es des autorités.</li> <li>• Ancrage continu et durable de la participation d'enfants dans le quartier.</li> </ul> <p>Les objectifs du projet sont fixés par Pro Juventute. Dans une première phase (étude, analyse, mise en commun), le déroulement du projet est d'abord déterminé par l'animateur, l'équipe enseignante et le groupe d'accompagnement, puis, lors du développement subséquent, de plus en plus par les enfants impliqués. Lors de la deuxième phase (conférence des enfants), la direction est assumée par les enfants impliqués et par l'animateur. Le développement sur le long terme doit être garanti: les enfants peuvent s'exprimer à l'occasion de la conférence des enfants du quartier. L'école Spelterini doit aussi servir de modèle pour d'autres quartiers et d'autres communes.</p>
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	<p>Le projet est préparé en commun depuis 1998 (Pro Juventute, enseignant/es, Conseil municipal et associations de quartier). En janvier 1999, 106 enfants examinent leur quartier par petits groupes, recueillant des impressions positives ou négatives, dont une sélection est présentée en février 1999 devant l'assemblée plénière du Conseil municipal. Les demandes sont étudiées et en mai 1999 le Conseil municipal y répond lors d'une deuxième assemblée plénière. Certaines demandes peuvent être exaucées.</p> <p>La Conférence Spelterini des enfants du quartier est fondée en octobre 1999. Une douzaine de garçons et de filles se rencontrent régulièrement pendant leur temps libre et s'engagent en faveur de leurs idées d'amélioration.</p>
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	<p>Groupes cibles:</p> <p>Enfants en âge de scolarité primaire (3e à la 6e année) d'une école de quartier; autorités et administration municipales; association de quartier limitrophe; corps enseignant de l'école; citoyen/nes. Pendant toute la durée du projet, le Conseil municipal, l'association de quartier, les enseignant/es, l'animateur et Pro Juventute sont actifs dans le groupe d'accompagnement qui améliore les résultats tout en resserrant les liens avec le quartier et avec la ville.</p> <p>Depuis 1995, sept classes comptant 106 élèves ont participé au projet.</p>
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	
Coûts	<p>Frais de personnel externe (animateur): env. Fr. 9'500.–</p> <p>Frais de personnel interne (chef de service Pro Juventute): env. Fr. 8'000.–</p> <p>Matériel: env. Fr. 1'500.–</p>

Ecole:	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Association de la Maison des Jeunes Thierry Dietrich, Marco Kaufmann Entrebois 2, 1018 Lausanne Tél.: 021/643 11 51, Fax: 021/646 24 02, E-Mail: mdj@bluewin.ch
<b>Titre / idée</b>	<b>HOT POINT</b> La promotion de la santé en milieu institutionnel.
<b>Objectifs</b>	<p>La valorisation des jeunes habitant le Foyer Educatif dans leur rôle social. Nous voulons leur donner la possibilité de mettre en valeur leurs ressources et la capacité de réaliser quelque chose qu'ils auront défini préalablement; leur offrir l'opportunité de créer un événement qui soit le leur tout en pouvant bénéficier de notre soutien.</p> <p>Nous avons choisi de construire un projet de prévention s'articulant principalement autour des désirs des jeunes, en stimulant leur potentiel personnel au maximum.</p>
Réalisation concrète	
Déroulement (calendrier)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec, par, pour les jeunes: un week-end de ski a eu lieu en janvier. La présentation d'une expo photos, réalisée par des jeunes d'un autre foyer se fera le 16 mars. La participation à l'organisation du Loto du Rotary Club permettra de récolter quelques fonds pour les projets des jeunes. Des actions ponctuelles en groupe ou individuelles seront effectuées pour entrer progressivement dans une démarche d'appropriation de la part des jeunes.</li> <li>• Avec, par, pour les adultes: organisation d'une journée de formation et de réflexion autour du thème de la prévention en grande équipe (19 mai). Proposition de participation à des journées de formation. Information (<b>bulletin HOT POINT</b>) et discussion autour du projet lors des divers colloques. Participation et proposition pour HOT POINT DAY.</li> <li>• Avec, par, pour les adultes et les jeunes, et les autres: organisation de la journée <b>HOT POINT DAY</b> le 23 septembre à la Maison des jeunes. La préparation de cette journée sera en chantier tout au long des mois qui viennent.</li> </ul>
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	Week-end de ski: 8 participants Journée de réflexion: toute l'équipe de l'association de la Maison des Jeunes (25 personnes). Hot Point Day: 25 jeunes, 20 adultes.
Cadre financier	
Financé par	Le week-end de ski et la journée de réflexion étaient couverts par le budget de l'institution. Pour la journée Hot Point Day, les jeunes ont pris en charge le financement en organisant le Loto du Rotary Club.
Coûts	Week-end de ski: Fr. 1'500.– Journée de réflexion: Fr. 2'500.–

<b>Ecole:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Cycle d'Orientation de Pérolles Fribourg-CH Jean Ducotterd, bd. de Pérolles 68, case postale 121, 1700 Fribourg 5 Tél.: 026/424 55 88, Fax: 026/424 55 50, E-Mail: j.ducotterd@co-perolles.ch
<b>Titre / idée</b>	<b>Médiation par les pairs</b> La mise en évidence de l'existence d'une série de problèmes au sein de l'établissement a amené la direction de l'école à intervenir et à créer progressivement (dès 1993–1994) un ensemble de projets appelé «réseau école santé», dont la médiation par les pairs fait partie.
<b>Objectifs</b>	La <b>médiation par les pairs</b> vise à: <ul style="list-style-type: none"> <li>• donner une alternative de communication surtout aux élèves qui éprouvent des difficultés à s'adresser, en cas de problème, à un adulte;</li> <li>• donner aux jeunes la possibilité de pouvoir s'adresser à leurs pairs qui sont plus à même de comprendre certaines problématiques que les adultes;</li> <li>• améliorer la communication des jeunes médiateurs «naturels» en leur donnant des outils et des connaissances pour se protéger et aider leurs pairs de façon plus efficace;</li> <li>• décharger les adultes de l'école (maîtres, direction, médiateur scolaire, etc.) trop souvent submergés et sollicités par les demandes des élèves, en permettant à ces derniers de gérer eux-mêmes les situations difficiles.</li> </ul>
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	Au début de l'année scolaire, un groupe d'élèves (entre 10 et 20) sont sélectionnés pour devenir élèves médiateurs.  Ils suivent une formation initiale à travers laquelle ils reçoivent des outils et des techniques qui leur permettent de mieux venir en aide à leurs camarades qui se trouvent en situation de conflit ou face à des problèmes d'ordre scolaire, familial, personnel, etc.  Leurs activités s'exercent soit dans le cadre de l'école, où un local de médiation est mis à leur disposition, soit en dehors du cadre scolaire.  Une permanence, assurée à tour de rôle par deux pairs médiateurs, est organisée 2 à 3 fois par semaine. Chaque mois, les élèves se rencontrent pour une supervision et une formation continue.
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	10–20 pairs médiateurs Nombre de médiations par année: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1995/96: 20</li> <li>• 1996/97: 50</li> <li>• 1997/98: 100</li> <li>• 1998/99: 120</li> </ul>
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	Département de l'instruction publique: Fr. 6'000.– Office cantonal des mineurs: Fr. 3'000.– Subventions espérées (FSPS, Radix): Fr. 12'800.–
Coûts	Préparation et organisation: Fr. 2'000.– Frais de fonctionnement: Fr. 5'200.– Supervision: Fr. 5'100.– Formation: Fr. 5'800.– Evaluation: Fr. 3'000.– Divers: Fr. 700.–

<b>Ecole:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Peter Lattmann General-Weber-Strasse 6, 8500 Frauenfeld Tél. privé: 052/721 20 00, Tél. prof.: 052/723 22 45, E-Mail: plattmann@freesurf.ch
<b>Titre / idée</b>	<b>Dora, 14, haut ab</b> <b>Dora, 14 ans, se barre</b> Une pièce de théâtre en 4 scènes. L'idée de départ est de répéter une improvisation théâtrale avec le moins d'indications possible.
<b>Objectifs</b>	Ce travail théâtral doit améliorer la confiance en soi et le sentiment de sa propre valeur chez chacun des élèves et resserrer les liens qui unissent la classe comme entité. La représentation n'a pas constitué un objectif prioritaire, mais après discussion avec la classe, elle a servi de conclusion au projet.
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	4 groupes différents reçoivent chacun un texte avec lequel ils doivent jouer une scène. Chaque groupe est chargé d'inventer des personnages, de choisir un lieu de représentation imaginaire et de réfléchir à une action. Il est possible de développer ce qui a été montré en une pièce à 4 scènes et de la préparer en vue de la représentation. Temps disponible: réparti sur 2 semaines et demie environ.  Points forts: par jour d'école, 3-4 heures de répétition. Jour de la représentation: matin répétition générale, après-midi représentation pour les élèves, soir représentation pour les parents.
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	Le maître de classe d'une école du secondaire inférieur demande si le pédagogue des activités théâtrales accepterait de se charger d'une semaine dédiée à un projet de théâtre avec sa classe (11 écoliers et 9 écolières). Sur les 20 élèves, 14 étaient d'origine étrangère.
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	Environ Fr. 100.– lors d'une collecte avec apéro, le reste financé par la caisse de l'école.
Coûts	Direction du projet, matériel pour la pièce et apéro Fr. 500.–

<b>Ecole:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Stadtpolizei Langenthal, Verkehrssicherheit Christian Schärer, Jurastrasse 22, 4900 Langenthal Tél.: 062/923 23 23, Fax: 062/923 03 30
<b>Titre / idée</b>	<b>Kommunikation, Integration, Partizipation</b> <b>Communication, intégration, participation</b> Un projet pour les classes du secondaire inférieur.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Reconnaître les problèmes de la vie quotidienne:</i> problèmes scolaires, sécurité routière, drogues, criminalité, violence à l'école, problèmes familiaux, loisirs.</li> <li>• <i>Discuter ensemble</i> de ces problèmes p.ex. criminalité et drogues.</li> <li>• <i>Gagner la confiance, sécurité routière.</i></li> <li>• <i>Promouvoir la confiance</i> dans la discussion.</li> <li>• <i>Résoudre ensemble les problèmes de la vie quotidienne.</i></li> </ul>
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	Le projet intègre les souhaits du corps enseignant et des élèves. Le thème choisi est «traité» à l'occasion de semaines spécifiques ou dans le cadre de l'enseignement général. Le projet est déjà partiellement réalisé et doit se poursuivre ces prochaines années.
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	Toutes les écoles de Langenthal (secondaire inférieur) doivent être contactées.
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	Dans le cadre de l'enseignement régulier de la sécurité routière. Office de la sécurité publique (police municipale).
Coûts	Selon prestations. Devrait se maintenir dans le cadre actuel des cours «sécurité routière».

Ecole:	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Ecole Jean-Piaget à Genève Patrick Weibel, 17, ch. de Grange-Falquet, 1224 Chêne-Bougeries Tél.: 022/349 44 11, Fax: 022/349 43 00, E-Mail: patrick.weibel@edu.ge.ch
<b>Titre / idée</b>	<b>Participation et citoyenneté: la Table Ronde tripartite</b> <b>La Table Ronde tripartite</b> (élèves, maîtres, direction) est non formelle, chacun étant libre d'y participer, se réunit six fois dans l'année.
<b>Objectifs</b>	La Table Ronde permet <ul style="list-style-type: none"> <li>• de favoriser la diffusion de l'information entre les trois parties,</li> <li>• une discussion collective de questions concernant la vie à l'école, les droits et les devoirs de chacun, ainsi que</li> <li>• de faire entendre les propositions des uns et des autres.</li> </ul> La Table Ronde donne aussi aux élèves qui y participent, une formation à l'écoute, au débat et à la recherche de solution.
Réalisation concrète	
Déroulement (calendrier)	Les assemblées de classe ont lieu toutes les deux semaines et permettent de débattre des sujets apportés par les élèves et de gérer d'éventuels conflits.  Chaque classe élit deux délégués de classe en début d'année. Ils auront pour tâche de participer aux réunions de la Table Ronde et aux réunions des délégués, d'y être les porte-parole et de rapporter à leurs classes le contenu des discussions tenues en Table Ronde.  Les délégués de classe bénéficient d'une formation en quatre séances de trois heures pendant l'année. Ils y apprennent l'écoute au débat, la recherche de solution, la prise de parole et la manière d'exprimer et de formuler leurs propositions.  Les maîtres qui désirent tenir des assemblées de classe reçoivent une formation. Ils y découvrent comment gérer une assemblée de classe et guider les élèves.  La Table Ronde fonctionne maintenant depuis deux ans avec un assez bon succès.  Les maîtres qui suivent la formation pour les assemblées de classe bénéficient d'une décharge.
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	850 élèves fréquentent l'école Jean-Piaget.  60% des classes font des assemblées. L'objectif sera d'obtenir un taux de 100% dès la rentrée 2001/2002.
Cadre financier	
Financé par	Les heures des maîtres sont prises en charge par le budget de l'école.
Coûts	Une heure d'enseignement toutes les deux semaines par maître engagé (qui suit une formation).

<b>Entreprise:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	Siemens Building Technologies, Berufausbildung, Hansruedi Küttel, case postale, 6301 Zoug Tél.: 041/724 33 29, Fax: 041/724 52 54, E-Mail: kuttelha@ch.sibt.com
<b>Titre / idée</b>	<b>Lehrlingszentrierte Ausbildung</b> <b>Formation centrée sur les apprentis</b> Notre vision est de former des professionnels ayant un avenir sur le marché du travail et capables d'assumer leurs responsabilités sur le plan humain.
<b>Objectifs</b>	Les apprentis doivent co-déterminer leur formation professionnelle. Les apprentis <ul style="list-style-type: none"> <li>• portent la responsabilité de leur formation;</li> <li>• choisissent les thèmes qu'ils veulent apprendre dans l'immédiat;</li> <li>• choisissent les projets dont ils veulent s'occuper;</li> <li>• déterminent les moyens et les chemins du processus d'apprentissage;</li> <li>• décident eux-mêmes s'ils veulent consulter les responsables de la formation;</li> <li>• effectuent les achats pour leurs projets;</li> <li>• soumettent des propositions de projets, d'activités, de formes d'apprentissage, etc.</li> </ul>
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	La formation professionnelle a pour tâche (exigeante) d'enthousiasmer les jeunes quant aux chances de l'avenir et de les rendre capables de maîtriser l'évolution constante des processus de travail. Notre démarche nous a conduits de l'enseignement directif traditionnel centré sur l'enseignant à une approche qui privilégie la découverte, le développement, la résolution de problèmes, etc. de manière autodéterminée.
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	50 personnes par année
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	Service de formation de l'entreprise Siemens
Coûts	Les coûts sont impossibles à chiffrer.

<b>Entreprise:</b>	
<b>Organisation</b> Adresse Personne de contact	ABB Suisse Roman Wälchli E-mail: roman.waelchli.@ch.abb.com, Tél. 056/205 64 40
<b>Titre / idée</b>	<b>Die Lehrlingsvertretung</b> <b>Délégation des apprentis</b>
<b>Objectifs</b>	La tâche principale de la Délégation des apprentis (DA) consiste à couvrir les besoins des apprentis d'ABB de façon plus complète que ne peut l'assurer l'encadrement par leurs supérieurs et le service de formation. Nous sommes les interlocuteurs directs des apprentis, afin de recueillir leur avis et de le faire parvenir aux services d'encadrement ou à la direction. Nous avons pour objectif de renforcer le partenariat social, de venir en aide aux apprentis et de les informer sur leurs droits. En bref: offrir un pont entre eux et la direction.
<b>Réalisation concrète</b>	
Déroulement (calendrier)	Une organisation indépendante est présente sur chacun des trois lieux d'implantation d'ABB à Baden/Birr, à Oerlikon et à Pratteln. La DA se compose de 17 jeunes, équitablement répartis entre les années d'apprentissage et les groupes de professions. La DA est un partenaire reconnu des assemblées trimestrielles (direction/représentants du personnel/représentants des apprentis), elle représentée au conseil de la fondation Hans-Gygi et collabore à la rédaction du «Flatterblatt». Les tâches incombant aux représentants des apprentis peuvent être effectuées pendant le temps de formation. La DA a adressé un questionnaire de 40 questions à tous les apprentis d'ABB, pour recueillir leur opinion.
Ordre de grandeur (nb. de personnes concernées)	ABB compte 850 apprentis en Suisse.
<b>Cadre financier</b>	
Financé par	Direction d'ABB. A partir de 2001, gestion autonome du budget.
Coûts	

### **Evaluation et distinctions**

Deux jurys – l'un composé d'adultes, l'autre de jeunes – ont élaboré leurs propres critères, en plus de ceux de la CFJ, pour juger ensuite les projets et en distinguer un chacun.

#### Composition du **jury «adultes»**:

Virginie Keller Lopez, enseignante, domaine Animation socioculturelle et milieux «alternatifs»

Ursula Häberlin, secrétaire jeunesse SIB, domaine Monde du travail

Monika Mettler, planificatrice en éducation, domaine Ecole et éducation

Roland Nydegger, secrétaire USAM, administrateur PME, domaine Economie et monde du travail

Philipp Oechsli, chef du «bureau de la participation», domaine Projets de participation des enfants et de la jeunesse

Max Stierlin, Office fédéral du sport, domaine Sport

Le jury des adultes a décerné le prix au projet **Journée Moornseedorf** (voir page 35) sur la base des considérations suivantes:

- Le projet est conçu de manière à avoir un effet durable.
- Les conditions générales sont transparentes et fiables.
- Les méthodes appliquées sont conformes aux âges.
- Le potentiel d'apprentissage est élevé.
- Le projet est inspiré par ce qui émeut les enfants et les jeunes.
- Les enfants et les jeunes ont la possibilité de décider.
- L'opinion personnelle des membres du jury a également été prise en considération.

Le **jury «jeunes»** était formé d'un groupe du centre de jeunes de Brügg (près de Bienne). S'étaient portés volontaires: Luca Beuret, Sandro Bianchi, Nicole Bühler, Isabelle Guillod, Angela Gutjahr, Marc Gutjahr, Jennifer Iseli, Livio Kühnis, Christophe Landry, Niklaus Maffei, Láticia Meier, Sonja Möri et Jeton Sejdaj.

Le jury des jeunes a décerné le prix au **projet Graffiti de l'atelier wif** de la ville de Bülach (voir page 32) sur la base des considérations suivantes:

- Les adultes donnent aux jeunes l'occasion d'apprendre à sprayer.
- Les jeunes ont la possibilité de faire en toute légalité quelque chose qui est normalement illégal.
- Le projet concerne les jeunes et leur monde.

“ *Le jury des adultes a décerné le prix au projet Journée Moornseedorf.* ”

“ *Le jury des jeunes a décerné le prix au projet Graffiti de l'atelier wif de la ville de Bülach.* ”

## Que s'est-il passé ensuite ...

### ... à Moosseedorf ?

A Moosseedorf, la consécration du projet a déclenché un regain d'énergie en faveur des projets jeunesse. Des jeunes ont ainsi constitué une «Liste des jeunes» et fait acte de candidature au Conseil communal. Le projet 2000 «Nouvel aménagement de la place du village» est coûteux (on l'estime à environ 200'000 francs). En décembre 2000, un groupe de travail interdisciplinaire a commencé à développer les projets nés lors de la «Journée du village». Le conseil communal prélèvera les sommes nécessaires sur un fonds spécial.

Le Parlement des jeunes a investi le montant du prix reçu à Bienne dans la «Journée du village 2000» (*Moornseedorftag*) ainsi que dans un terrain de beach-volley. Ce dernier a été réalisé avec le concours du club de handball.

D'après les renseignements donnés par le secrétaire à la jeunesse de Moosseedorf, la Journée du village n'est plus un projet, il s'agit d'une institution. Elle va donc continuer à exister et à se développer.

On trouvera un bref descriptif du projet sous:

<http://www.agenda21local.ch/Projektbeispiele/73.Moosseedorf.html>.

### ... à Bülach ?

A Bülach, le but de l'atelier wif est de transformer le projet Graffiti en une institution. Les responsables voudraient former les jeunes au spraying, puis leur procurer des commandes de graffiti. D'après les renseignements fournis par le responsable, le projet s'est un peu assoupi en 2000, non pas faute de commandes, mais parce que l'intérêt des sprayeurs formés a baissé; ceux-ci ont en effet pris de l'âge et se sont découverts d'autres occupations. Leurs cadets manifestent de l'intérêt, mais ne sont pas formés. Une annonce de cours ayant suscité quarante inscriptions, quatre cours seront organisés à partir de janvier 2001, en collaboration avec l'équipe jeunesse de la paroisse réformée.

L'atelier wif a investi le montant du prix reçu à Bienne dans l'acquisition d'un ordinateur mis à disposition des jeunes dans leur centre de loisirs, soit pour surfer sur Internet, soit pour y concevoir les dépliants pour les manifestations qu'ils organisent.

“ La Journée du village n'est plus un projet, mais une institution. ”

“ Quatre cours de spraying seront organisés dès janvier 2001. ”



Atelier 3:

## Des visions comme source d'inspiration

Quiconque avait une idée ou une vision concernant la participation était invité à la présenter à l'occasion du Séminaire de Bienne et à la soumettre à l'appréciation des participants.

Le **concours de visions** avait pour but :

- de stimuler l'imagination pour découvrir de nouvelles formes de participation destinées aux jeunes et aux enfants;
- de promouvoir la mise en œuvre d'idées novatrices et originales destinées à renforcer la participation des enfants et des jeunes.

La CFJ est consciente du fait que les idées novatrices ou originales se heurtent souvent à différents obstacles et sont confrontées à des questions relatives à leur crédibilité, leur faisabilité ou à celle des ressources nécessaires, etc. Par son concours, la CFJ a voulu donner à tous ceux et celles qui avaient une vision – si fantaisiste fût-elle – l'occasion de la soumettre au jugement des participants en précisant ce qu'ils feraient s'ils gagnaient le prix du concours (2'000 francs).

Plus de quarante visions ont été annoncées lors du lancement du concours. En fin de compte, sept ont mûri jusqu'au stade de la présentation et ont été soumises au jugement des participants au Séminaire de Bienne. Avec la documentation remise en début de séminaire, les participants ont reçu un bulletin de vote à remplir et à déposer dans l'urne. La récapitulation ci-dessous suit l'ordre décroissant des voix recueillies par les différentes visions.

### 1. Logo et label de qualité

#### «Bâle, ville ouverte aux enfants et aux jeunes»

Gagnante (28 voix)

*Vision de la Section jeunesse, famille et prévention (Département de la justice de Bâle-Ville)*

Les enfants et les jeunes créent un label de qualité (logo) qu'ils décernent aux places, aux quartiers, aux rues, aux personnes, etc. qu'ils trouvent adaptés et accueillants à leur égard. Grâce à ce label (logo), les enfants et les jeunes sauront quels sont les lieux particulièrement ouverts et accueillants pour eux.

Le prix de 2'000 francs décerné à la vision «Bâle, ville ouverte aux enfants et aux jeunes» sera consacré à:

- l'évaluation des rues, places de jeux, restaurants, etc.;
- l'organisation du concours de création d'un label de qualité (logo).

“ Par son concours, la CFJ a voulu donner à tous ceux et celles qui avaient une vision l'occasion de la soumettre au jugement des participants. ”

“ Les enfants et les jeunes décernent un label de qualité aux places, aux quartiers, aux rues, aux personnes, etc. qu'ils trouvent adaptés et accueillants à leur égard. ”

## 2. Ecole pilote – école démocratique

(25 voix)

*Vision de l'Union des organisations d'élèves CH/FL*

A l'heure qu'il est, les prises de décisions et les flux d'informations dans les écoles sont organisés de façon hiérarchique et s'effectue de haut en bas (direction – corps enseignant – élèves). L'objectif visé est d'arriver à un système dans lequel la direction, le corps enseignant et les élèves assument en commun les décisions et les échanges d'informations.

Des modèles de participation («école démocratique») sont mis au point et testés dans des écoles pilotes. Les expériences de ces écoles sont évaluées lors d'un atelier et les modèles de participation optimisés.

Après l'atelier, les écoles «ordinaires» choisissent le système de participation qui leur convient. L'école pilote correspondante les aide à mettre en œuvre la démocratie à l'école par le biais d'échanges de maîtres et d'élèves. Il se produit ainsi un transfert d'expérience.

«Des modèles de participation sont mis au point et testés dans des écoles pilotes.»

## 3. Participation des anciens élèves à l'élaboration des plans d'études (22 voix)

*Vision de Markus Seeholzer-Kaiser, Küssnacht (SZ)*

L'idée est la suivante: les directeurs cantonaux de l'Instruction publique seraient tenus de prendre en considération les plans d'études conçus ou modifiés par les élèves ayant quitté l'école...

Concrètement, cela signifie que dix à quinze jeunes (ayant quitté l'école depuis un à trois ans et issus de corps de métier différents) constitueraient dans chaque canton un groupe de «premiers concernés par les plans d'études», chargés de recueillir les avis de leurs condisciples quant à la pertinence ou l'inutilité des matières figurant dans les programmes des classes supérieures. Ce groupe élaborerait des propositions de modifications que le Département de l'Instruction publique du canton concerné serait obligé d'étudier. De cette façon, les plans d'études des classes supérieures ne seraient plus seulement dictés d'en haut, mais conçus avec le concours des intéressés.

Le prix de 2'000 francs mis au concours permettrait:

- d'écrire aux anciens élèves (après un à trois ans), de suivre dans un premier temps les jeunes disposés à s'engager, d'identifier les besoins, tout en essayant d'intéresser la presse à cet important processus;
- de donner une aide au départ pour les travaux du groupe des «premiers concernés par les plans d'études» en couvrant au moins les frais des premières séances.

«Les plans d'études sont conçus avec le concours des jeunes.»

#### 4. Montage de musique rap

(19 voix)

*Vision de Gaia Records, Neuchâtel*

*Agir ensemble!*

La règle d'or est de transmettre un message positif et constructif. Gaia Records s'inspire de deux sources: une citation de Martin Luther King et un proverbe kenyan.

Action: agir et assumer

- mettre en œuvre et assumer une idée de bout en bout;
- combattre le slogan «la jeunesse, c'est la violence»;
- exploiter l'engagement culturel des jeunes et le valoriser au moyen d'un sampler de hip-hop.

Le pouvoir partagé – participez!

- chaque participant/-e est membre du mouvement;
- chacun/-e s'engage selon ses capacités et ses possibilités;
- disposer d'assez de temps pour travailler à long terme.

Etre constructif, c'est se donner les moyens d'agir

- accepter le dialogue: chacun/-e participe activement aux décisions;
- s'attaquer à un projet ambitieux, qui incite au rêve;
- chercher des fonds et ancrer le projet à tous les niveaux de la société.

Avec 2'000 francs, l'aventure peut commencer. «I had a dream...» – agissons ensemble !

“*Des jeunes produisent un sampler de hip-hop.*”

#### 5. Fonds «projets d'enfants»

(11 voix)

*Vision de pro juventute bern*

- pro juventute bern crée un fonds appelé «projets d'enfants»;
- pro juventute bern met à sa disposition 5'000 francs par an;
- le fonds est réservé exclusivement à des projets d'enfants;
- les enfants décident de la présentation (nom, style, terminologie, formule de requête, dépliant, etc.);
- les enfants définissent les critères d'examen des requêtes;
- les enfants examinent les requêtes et décident où investir les fonds disponibles;
- pro juventute bern assume la coordination et l'administration.

pro juventute bern verserait les 2'000 francs au fonds «projets d'enfants».

“*Les enfants définissent les critères d'examen des requêtes et décident où investir les fonds disponibles.*”

« Grâce à des emplois annexes, les jeunes peuvent s'insérer dans notre société et y participer. »

## 6. Bourse des emplois annexes

(4 voix)

*Vision d'Adrian Bigler, Safnern*

Il y a d'une part, dans le secteur privé, public ou commercial, des travaux qui ne peuvent être exécutés faute de temps, ou du fait de départ en vacances, de maladie ou d'autres raisons: tondre le gazon, surveiller des enfants, nettoyer des fenêtres, laver une auto, balayer un parking, ramasser la neige, faire les emplettes, etc.

Il y a d'autre part des jeunes qui sont prêts à assumer une tâche pendant leurs loisirs pour gagner de l'argent de poche.

En combinant de façon ciblée les forces et les synergies, on crée des emplois annexes pour les jeunes. Ces tâches leur permettent de s'insérer dans notre société et d'y participer.

Ils ont la possibilité de gagner de l'argent de poche et apprennent en outre:

- la satisfaction que procure une réussite personnelle;
- qu'il n'y a d'argent que contre fourniture d'une prestation;
- des compétences sociales;
- à prêter leur concours et assumer des responsabilités;
- à partager expérience et travail avec des «vieux»;
- la disponibilité et la fiabilité.

## 7. Participation des enfants et des jeunes en ville de Zurich

(3 voix)

*Vision du Département des affaires sociales et du Département des écoles et des sports de la ville de Zurich*

Notre vision:

A Zurich, les enfants et les jeunes ont voix au chapitre. Tout naturellement.

Avec 2'000 francs, nous réaliserions un tournoi de ping-pong avec des jeunes et des conseillers communaux.

« A Zurich, les enfants et les jeunes ont voix au chapitre. Tout naturellement. »

## Qu'est devenue la vision primée?

Pour **mettre en œuvre sa vision Logo et label de qualité «Bâle, ville ouverte aux enfants et aux jeunes»**, la Section jeunesse, famille et prévention du Département de la justice du canton de Bâle-Ville a lancé un projet pilote en automne 2000 avec le concours d'enfants.

La création de ce label a pour but de rendre Bâle plus attrayante pour les enfants et les jeunes. Cela signifie que:

- les enfants et les jeunes déterminent où ils se sentent bien, où ils sont les bienvenus;
- les enfants et les jeunes décernent un label aux lieux qu'ils jugent adaptés et accueillants;
- ce label sert à inciter les responsables à aménager de façon accueillante pour les enfants les lieux publics, les centres de rencontre, les restaurants, etc.;
- le label signale les lieux adaptés et accueillants pour les enfants et les jeunes.

Le label est décerné par un jury d'enfants. Divers emplacements et lieux d'un quartier sont examinés sur la base d'un catalogue de critères établi par les enfants eux-mêmes. Les endroits reconnus comme accueillants reçoivent le label.

Un projet pilote a été lancé: une classe de troisième primaire a mis au point et testé des critères. Les enfants se rendent dans leur quartier avec la première version définitive des critères et y procèdent à des évaluations.

Parallèlement au lancement du projet pilote, un graphiste a été chargé de concevoir le label (logo). Deux propositions ont été soumises au jugement d'une centaine d'enfants. Le label retenu est en train d'être retravaillé et amélioré.

### *Remise des premiers labels*

Au printemps 2001, les lieux du quartier de St. Johann que les enfants ont désignés comme accueillants se verront décerner le label en présence des participants au projet pilote. Cet événement sera organisé de façon à toucher les médias et les milieux politiques; il signalera en même temps le début officiel du projet «Label de qualité».

Pour que les labels fassent leur effet, il faut que le projet se double d'un bon travail de relations publiques. En plus des manifestations accompagnant la remise des labels (deux fois par an, en gros), il est nécessaire d'être présent régulièrement dans les médias.

Pour tout autre renseignement, s'adresser à

Nathalie Bucher  
Déléguée aux questions des enfants et de la jeunesse  
Section jeunesse, famille et prévention  
Département de la justice, Rheinsprung 16, CH-4001 Bâle  
Tél.: 061 267 91 23, Fax: 061 267 80 44  
E-mail: nathalie.bucher@bs.ch

“*La création du label a pour but de rendre Bâle plus accueillante pour les enfants et les jeunes.*”



## Recommandations politiques

La comparaison entre les différents projets et les échanges d'expériences entre les participants au Séminaire de Bienne le montre clairement: nombre de conditions politiques ne sont guères favorables à la participation. Dans plusieurs domaines de la vie sociale, il existe pourtant des potentiels de participation qui ne sont pas encore exploités. La CFJ a donc élaboré un catalogue de recommandations qui signale où et comment agir concrètement.

Recommandation 1	Destinataires	Mesures
<b>Intégrer les enfants et les jeunes dans les processus décisionnels de la Confédération, des cantons et des communes.</b>	Autorités fédérales, cantonales et communales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les autorités compétentes en matière de jeunesse sont chargées des travaux préparatoires nécessaires (communication, mise en réseau, procédure).</li> <li>• Elles édictent les dispositions requises pour intégrer les enfants et les jeunes dans leurs processus de décision.</li> <li>• Les organes de concertation existants sont activés, de nouveaux sont créés.</li> </ul>

Recommandation 2	Destinataires	Mesures
<b>La population étrangère a les droits de vote et d'éligibilité au niveau fédéral, cantonal et communal.</b>	Autorités politiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser tous les cantons et communes où ces droits existent déjà.</li> <li>• Evaluer les expériences faites.</li> <li>• Mettre cette évaluation à disposition des intéressés.</li> </ul>

Recommandation 3	Destinataires	Mesures
<p><b>La Fondation Suisse solidaire instaure un conseil des enfants et des jeunes qui donne des impulsions pour les activités de la fondation et qui les évalue. Ce conseil est rattaché au secrétariat de la fondation.</b></p>	<p>DFP<sup>1</sup> Chambres fédérales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'organigramme de la fondation est complété par un conseil des enfants et des jeunes, soit lors des débats parlementaires, soit dans les dispositions d'exécution du Conseil fédéral.</li> <li>• Le cahier des charges du conseil est rédigé avec le concours des organisations du domaine de l'enfance et de la jeunesse.</li> <li>• La nomination des membres du conseil est réalisée avec le concours des organisations du domaine de l'enfance et de la jeunesse, donc déjà sur un mode participatif.</li> </ul>

Recommandation 4	Destinataires	Mesures
<p><b>L'Association olympique suisse lance un programme de sensibilisation pour inciter ses membres à faire participer les enfants et les jeunes. Pour ce faire, il s'appuie sur les expériences faites par l'OFSP<sup>2</sup> lors de J+S 2000.</b></p>	<p>AOS<sup>3</sup></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La participation des enfants et des jeunes est un sujet abordé dans les organes de presse des associations, notamment sous l'angle de la décharge qu'elle représente pour les responsables.</li> <li>• La participation des enfants et des jeunes est un sujet signalé dans les cours de formation et de perfectionnement des responsables organisés par l'AOS.</li> <li>• Les initiatives particulières sont publiées et servent d'incitation.</li> </ul>

<sup>1</sup> Département fédéral des finances

<sup>2</sup> Office fédéral du sport

<sup>3</sup> Association olympique suisse

Recommandation 5	Destinataires	Mesures
<b>Adoption du droit de vote et d'éligibilité à partir de 16 ans.</b>	Autorités politiques de la Confédération, des cantons et des communes	

Recommandation 6	Destinataires	Mesures
<b>L'Union patronale suisse met au point des modèles de participation pour les apprentis, développe ceux qui existent déjà et en parle régulièrement dans ses organes de presse.</b>	Union patronale suisse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La revue publiée par l'Union patronale suisse recherche des initiatives et des modèles de projets de participation pour les apprentis et apprenties.</li> <li>• Ces modèles sont examinés et évalués dans des études de cas.</li> <li>• Sur la base de ces travaux, l'Union patronale suisse élabore des directives sur la participation des apprentis et apprenties.</li> </ul>

Recommandation 7	Destinataires	Mesures
<b>La CDIP, les conférences régionales et les cantons mettent au concours un prix annuel de la participation à l'école obligatoire.</b>	CDIP <sup>4</sup> Conférences régionales Cantons	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La CDIP, les conférences régionales et les cantons prennent la décision de principe.</li> <li>• Un catalogue de critères est établi avec le concours de spécialistes de la participation et en tenant compte des expériences faites.</li> <li>• Le prix est mis au concours.</li> <li>• Un jury examine les projets reçus. Les enfants et les jeunes y sont associés de façon appropriée.</li> </ul>

<sup>4</sup> Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

Recommandation 8	Destinataires	Mesures
<p><b>La CDIP recense les modèles de participation existant aux différents niveaux scolaires et émet des recommandations y relatives.</b></p>	<p>CDIP<sup>5</sup> Cantons Ecoles et autorités scolaires intéressées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mener une enquête auprès des cantons, afin de recenser les modèles de participation.</li> <li>• Présenter les modèles existants.</li> <li>• Sur la base de ces données, la CDIP émet des recommandations quant aux suites à donner.</li> <li>• Les résultats de l'enquête et les recommandations sont mis à disposition des centres de formation des enseignantes et enseignants, des autorités scolaires et des écoles.</li> </ul>

Recommandation 9	Destinataires	Mesures
<p><b>Avec une HES ou une institution analogue, le DFI élabore la formation de spécialistes en participation.</b></p>	<p>DFI<sup>6</sup></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le DFI dresse la liste des qualifications requises.</li> <li>• Une étude des besoins est effectuée auprès des écoles, associations, cantons, communes et autres organisations intéressées.</li> <li>• Un cours de perfectionnement est élaboré avec le concours d'une HES ou d'une autre institution appropriée.</li> </ul>

<sup>5</sup> Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

<sup>6</sup> Département fédéral de l'intérieur

Recommandation 10	Destinataires	Mesures
<p><b>L'Association faîtière des enseignantes et des enseignants suisses et le Syndicat des enseignants romands informent leurs membres quant aux possibilités de participation dans les écoles. Ils signalent les bons exemples et publient les expériences.</b></p>	<p>ECH<sup>7</sup> SER<sup>8</sup></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ECH et le SER lancent un appel auprès de leurs membres pour répertorier les expériences faites avec des systèmes participatifs dans les écoles.</li> <li>• Ces expériences sont réunies et mises à disposition des membres de l'ECH et du SER. Un accent particulier est mis sur les avantages qu'en retirent l'école et le corps enseignant.</li> <li>• La revue Educateur consacre un numéro spécial à la participation.</li> </ul>

Recommandation 11	Destinataires	Mesures
<p><b>Les organisations de jeunesse revoient leur conception générale sous l'angle des possibilités de participation offertes à leurs membres.</b></p>	<p>CSAJ<sup>9</sup> Organisations de jeunesse</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CSAJ élabore une proposition de marche à suivre basée sur les critères établis dans le présent rapport.</li> <li>• Sur la base de ce document, les organisations de jeunesse évaluent leur structure et leur fonctionnement sous l'angle de la participation.</li> <li>• Le CSAJ organise l'échange et le partage, entre organisations de jeunesse, d'informations et d'expériences susceptibles de renforcer la participation.</li> </ul>

<sup>7</sup> Association faîtière des enseignantes et enseignants suisses

<sup>8</sup> Syndicat des enseignants romands

<sup>9</sup> Conseil suisse des activités de jeunesse

Recommandation 12	Destinataires	Mesures
<b>Poursuite et extension de la Session des Jeunes.</b>	Chambres fédérales CSAJ <sup>10</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il faut encourager le développement de la Session des Jeunes en une manifestation qui ait des rapports plus étroits avec les décisions des Chambres.</li> <li>• Evaluer le financement de la Session des Jeunes compte tenu de la nouvelle structure et l'adapter aux nouvelles circonstances.</li> <li>• Conserver le principe selon lequel un comité d'organisation formé de jeunes prend les décisions principales.</li> </ul>

Recommandation 13	Destinataires	Mesures
<b>Dans le programme prioritaire destiné à favoriser l'intégration des étrangers et des étrangères, les procédures participatives sont la règle pour tous les projets concernant les enfants et les jeunes.</b>	DFJP <sup>11</sup> OFE <sup>12</sup> CFE <sup>13</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à la participation des enfants et des jeunes lors de l'évaluation des projets.</li> <li>• Analyser les expériences faites avec les projets adoptés et en tenir compte pour la mise au concours de nouveaux projets.</li> </ul>

<sup>10</sup> Conseil suisse des activités de jeunesse

<sup>11</sup> Département fédéral de justice et police

<sup>12</sup> Office fédéral des étrangers

<sup>13</sup> Commission fédérale des étrangers



## Conclusions et perspectives

“*Celui qui se sent sûr de soi partage le pouvoir et les responsabilités.*”

L'invitation au Séminaire de Bienne était placée sous le titre «Pouvoir partagé – pouvoir participer!». En effet, la participation tourne autour de la question du pouvoir: qui le détient, ou, en d'autres termes, qui a la compétence de prendre des décisions? Qui est autorisé à donner son avis sur des décisions importantes? Cette question doit être posée lors de chaque projet de participation, et même quand la participation sera devenue la règle, tous les partenaires devront se la poser régulièrement.

“*Lors de la mise en œuvre, la question cruciale est celle des ressources: le temps, l'espace et l'argent.*”

Celui qui se sent sûr de soi partage le pouvoir et les responsabilités. C'est ce qu'indique le titre du rapport «Assumer des responsabilités – les partager». Ce message s'adresse plus particulièrement aux adultes, car c'est à eux d'être attentifs aux préoccupations des enfants et des jeunes. Cela signifie aussi que les adultes ne doivent pas esquiver le débat. Leur rôle est d'être actifs, non de se retirer dans l'animation formelle.

Lors de la mise en œuvre, la question cruciale est celle des ressources. Celles-ci ont pour nom temps, espace et argent. Un projet de participation qui n'est pas doté des ressources nécessaires est condamné d'avance à l'échec. C'est pourquoi la crédibilité d'un projet se mesure aux moyens qui lui sont alloués, même si tous les autres critères liés au contenu sont remplis.

“*La participation est une attitude.*”

La participation est une attitude. Pour acquérir une attitude, il faut des terrains d'exercice. Le proverbe qui affirme que c'est en forgeant qu'on devient forgeron prend ici tout son sens. Quiconque souhaite devenir spécialiste de la participation doit s'exercer régulièrement. Cela implique aussi des erreurs, qui sont les bienvenues! La CFJ préfère qu'un projet de participation échoue et qu'on tire la leçon des erreurs commises, plutôt que de voir que rien ne se fait par crainte de fautes éventuelles. Si la solidarité et la communication restent au premier plan, les échecs peuvent s'avérer aussi précieux qu'un projet de participation réussi. Voilà pourquoi la CFJ espère que le présent rapport donnera à d'autres l'envie et le courage de se lancer.



## Le Conseil de l'Europe et la participation

Depuis plus de vingt ans, le Conseil de l'Europe mène une politique de la jeunesse autonome et de poids. Il s'est fixé comme principe de favoriser la participation et la cogestion des jeunes. Les responsables de la politique de la jeunesse des Etats membres se retrouvent régulièrement pour des conférences et des cours de perfectionnement. Dans le cadre de divers programmes, des enquêtes sont conduites sur la situation des jeunes dans divers domaines de la vie sociale. Pour la Suisse, collaborer au sein du Conseil de l'Europe est une occasion bienvenue de comparer ses constats à ceux d'autres pays et de leur communiquer ses expériences. Les deux articles qui suivent éclairent des aspects particuliers de l'engagement du Conseil de l'Europe dans le domaine de la participation.

« Le Conseil de l'Europe s'est fixé comme principe de favoriser la participation et la cogestion des jeunes. »

### La participation passée au peigne fin: quatorze études de cas

L'Office fédéral de l'éducation et de la science a lancé deux études sur la participation des enfants et des jeunes.

■ «Expériences de participation et compétences individuelles. Analyse de la littérature scientifique et propositions en vue d'une étude empirique à mener dans le cadre du projet «Education à la Citoyenneté Démocratique (ECD)» du Conseil de l'Europe. Préparée à l'intention de l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES)». Fritz Oser, Manuela Ullrich, Horst Biedermann, OFES 2000.

Source: <http://www.admin.ch/bbw/formulare/partizipation-f.pdf>.

Le rapport est également disponible en allemand

(<http://www.admin.ch/bbw/formulare/partizipation-d.pdf>) et en

anglais (<http://www.admin.ch/bbw/formulare/partizipation-e.pdf>).

Sur cette base, quatorze études de cas ont été menées dans toute la Suisse et les résultats présentés au Séminaire de Bienne. Le rapport final, seulement disponible en allemand, peut être commandé à l'Office fédéral de l'éducation et de la science, case postale, 3003 Berne, ou directement auprès des rédacteurs:

■ «Partizipationserfahrungen und individuelle Kompetenzen: 14 Fallstudien unter derselben Betrachtungsweise. Empirische Untersuchung im Rahmen des Projekts «Education à la Citoyenneté Démocratique (ECD)» des Europarats». Fritz Oser, Horst Biedermann & Manuela Ullrich, 2000. Département des sciences de l'éducation de l'Université de Fribourg, Chaire de pédagogie et de psychopédagogie, Regina Mundi, rue Faucigny 2, CH-1700 Fribourg.

## Les activités du Conseil de l'Europe

Réflexions issues de la Table ronde du Conseil de l'Europe à Bienne (4-6 mai 2000)

Depuis plus de vingt ans, l'objectif prioritaire de la politique de la jeunesse du Conseil de l'Europe est de favoriser la participation des jeunes à la construction d'une Europe démocratique et pluraliste, en les encourageant à prendre des responsabilités au sein de la société civile. Pour réaliser cet objectif, le Conseil de l'Europe a mis en place différentes structures: les Centres européens de la jeunesse de Strasbourg et de Budapest, où se déroulent concrètement des activités de formation; un Fonds destiné à financer les projets menés par les organisations de jeunesse en Europe; un Comité directeur, organe de coopération intergouvernementale dans le domaine de la jeunesse, dans lequel siègent les représentants de 47 pays européens.

L'originalité du Conseil de l'Europe, dans sa politique de la jeunesse, réside notamment dans la façon dont les organisations de jeunesse et les gouvernements sont associés aux travaux de ces structures. Il s'agit d'un partenariat qui s'exerce à plusieurs échelons.

Au niveau de la **consultation**, les jeunes sont impliqués par l'information et la demande d'avis par le biais du Conseil consultatif, organe qui représente les structures nationales et internationales de volontariat des jeunes et qui est appelé à s'exprimer sur les principales questions concernant la politique de la jeunesse du Conseil de l'Europe. De plus, les activités éducatives réalisées dans le cadre des Centres et avec le soutien du Fonds de la jeunesse constituent elles-mêmes un véritable forum où s'expriment les opinions des jeunes sur les grands enjeux de la société européenne.

A un degré plus important de partenariat, celui de la **concertation**, un dialogue suivi et régulier aboutit à des prises de position communes. Les organisations de jeunesse sont ainsi appelées à discuter avec différentes instances telles que l'Assemblée parlementaire, l'organe législatif du Conseil de l'Europe. Les représentants des jeunes participent aussi aux travaux préparatoires des Conférences des Ministres européens de la jeunesse; c'est par exemple dans la foulée de la Conférence de Vienne en 1993 que s'est réalisée deux ans plus tard la Campagne de la jeunesse du Conseil de l'Europe contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance.

La **cogestion** constitue enfin l'étape la plus élaborée du partenariat, où il s'agit de partager de façon égale le pouvoir de décision. Cette formule, qui existe depuis la création des structures de jeunesse du Conseil de l'Europe, illustre pleinement l'esprit de leur mission: promouvoir la participation effective des jeunes à la construction de la société. Les organes qui incarnent ce principe sont le Comité de programmation et le Conseil mixte sur les questions de jeunesse. Le premier, composé d'un nombre égal de représentants des gouvernements et des organisations de jeunesse, a un rôle essentiellement exécutif puisqu'il prend toutes les décisions qui concernent l'allocation d'aides financières par le Fonds européen de la jeunesse et le programme d'activités des deux

Centres européens de la jeunesse. Quant au Conseil mixte, il est l'organe de décision politique qui, finalement, conjugue les intérêts des gouvernements et des représentants des jeunes et définit les priorités du Secteur jeunesse de l'organisation.

Ce modèle institutionnel agit aussi comme point de repère pour les pays membres. C'est ainsi que beaucoup d'entre eux ont élaboré au fil des ans des politiques de la jeunesse au niveau national, inspirées de l'expérience du Conseil de l'Europe et notamment du principe de la participation. Tel est le cas de la Suisse, avec sa législation nationale en matière d'activités de jeunesse, qui se veut à son tour modèle pour des politiques analogues au niveau des cantons et des communes.

Après plus de vingt ans d'expérience de participation, le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe a trouvé opportun de faire le tour de la question en organisant une Table ronde de discussion sur ce thème, qui s'est tenue à Bienne les 5 et 6 mai 2000, suite au Séminaire de la CFJ. Ses objectifs étaient de dresser un état des lieux de la participation des jeunes dans les pays membres du Conseil de l'Europe, d'illustrer et d'analyser de nouvelles formes de participation, de mettre en évidence les principaux obstacles à la participation en déterminant les mesures propres à les surmonter ou à en atténuer les effets.

Cette rencontre a été précédée, le 4 mai dans l'après-midi, d'une manifestation rassemblant les participants au Séminaire de la Commission fédérale suisse pour la jeunesse et ceux de la Table ronde, qui s'est tenue en présence notamment de la Conseillère fédérale responsable pour les questions de jeunesse, Madame Ruth Dreifuss. Pour tous les intervenants, la participation active des jeunes, indispensable à la construction de la société, n'est pas une fin en soi, mais un processus pédagogique qui évolue selon le temps, les lieux et les circonstances. Elle est une dimension partout réalisable qui demande, entre autres, une adaptation des structures tant scolaires que politiques afin de l'encourager et de la développer.

La Table ronde elle-même, qui rassemblait quelque quatre-vingts personnes représentant des gouvernements, des organisations internationales, des autorités locales et régionales et des organisations non gouvernementales de jeunesse, a commencé par la présentation de différentes approches de la participation, afin d'alimenter la réflexion des participants: une analyse des nouvelles formes de participation des jeunes; une illustration du concept d'éducation non formelle comme vecteur de participation; enfin, un état des lieux de la participation des jeunes dans les nouveaux Etats membres du Conseil de l'Europe.

Ces interventions ont suscité des commentaires ou des demandes de clarification sur certains points, par exemple en ce qui concerne la différenciation qui est établie entre éducation informelle et non formelle, ainsi que la question de leur reconnaissance. Il a été précisé que l'éducation informelle était acquise hors des structures scolaires ou extrascolaires, par le truchement des parents, des médias, tandis que l'éducation non formelle relevait d'un processus pédagogique extrascolaire permettant d'acquérir expérience et compétences.

Quant à la participation des jeunes dans les nouveaux Etats membres, elle a suscité un certain nombre de commentaires de la part des participants qui ont notamment relevé différents obstacles à son développement: les restrictions financières, le manque d'ouverture face au changement dans les mentalités des autorités tant nationales que locales, la faiblesse des politiques publiques, le fait que l'accèsion au pouvoir de décideurs jeunes n'avait aucune incidence sur la participation, la méfiance envers les autorités (quoique atténuée envers les autorités locales), le fait que les jeunes ne se considéraient pas eux-mêmes comme partie intégrante de la société et donc ne s'y intéressaient pas, surtout pour des raisons de confiance en eux. Il a été également demandé si c'était le rôle des responsables politiques et des organisations non gouvernementales de «provoquer» la participation.

Pendant deux demi-journées, les participants ont ensuite travaillé au sein de trois groupes sur les thèmes suivants: cultures des jeunes et nouvelles technologies; questions sociales; éducation, travail et politique. Dans leurs travaux, les participants ont pu également utiliser un catalogue de projets de participation, identifiant les obstacles rencontrés, les solutions possibles et les perspectives pour l'avenir. Les groupes ont pu notamment s'attacher à l'identification des nombreux obstacles à la participation dans les différents domaines et à l'édification des stratégies pour les surmonter.

Les conclusions de la rencontre ont permis de constater les progrès réalisés en vue de la mise en place d'un argumentaire et d'un catalogue qui puissent apporter une aide aux autorités politiques qui travaillent avec et pour les jeunes, en leur indiquant en même temps un code de comportement pour la mise en œuvre d'une participation véritable.

Plusieurs suggestions issues de la Table ronde seront reprises à court et à moyen terme dans les activités futures du Secteur jeunesse du Conseil de l'Europe, dont les priorités en matière de participation des jeunes seront envisagées sous quatre angles: la cogestion, la participation au plan local, les nouvelles technologies et les cultures juvéniles. Des approches transversales, telles la prise en compte des différentes réalités géographiques et culturelles des pays membres et la participation des jeunes défavorisés, intégreront ce tableau. Parmi les projets susceptibles d'une réalisation rapide: la définition d'un code éthique du jeune volontaire, qui pourrait être élaboré en vue de l'année internationale du volontariat lancée par l'ONU.

*Mario Frasa, Service de la jeunesse à l'Office fédéral de la culture*



## Bibliographie

- BRÜCKER-MORO LEO, *Geteilte Macht ist doppelte Macht*. Ein Plädoyer für mehr Handlungsorientierung in der politischen Bildung. In: Reichenbach Roland / Oser Fritz (Hrsg.): *Zwischen Pathos und Ernüchterung. Zur Lage der politischen Bildung in der Schweiz*. Universitätsverlag Fribourg, 2000
- COMMISSION FÉDÉRAL POUR LA JEUNESSE (ÉD.): *Participation et (in)égalité des chances dans le système suisse de formation*. Accroître la démocratie pour les jeunes en formation – améliorer la formation des défavorisés: de nouveaux objectifs pour la politique de formation des années 90, Berne, 1991
- CONSEIL DE L'EUROPE: *Clés pour la participation*. Guide à l'usage des praticiens, Strasbourg, 1998
- HERMANN MICHAEL: *Jugendgemeinderäte in Baden-Württemberg*, in: Deutscher Bundesjugendring (Hrsg.): *Jung und (un)beteiligt*. Trends, Positionen, Forderungen, Bonn, 1995
- JAUN THOMAS, in: Kaufmann-Hayoz Ruth/Künzli Ch. (Hrsg.): *Man kann ja nicht einfach aussteigen*. Kinder und Jugendliche zwischen Umweltangst und Konsumlust, Zürich, vdf-Verlag, 2000
- KELLER REGULA: *Kriterien und Bedingungen für Partizipation mit Kindern*, Referat Fachhochschule beider Basel, 1997
- STANGE WALDEMAR, WIEBUSCH RAINER: *Pro- und Contra-Diskussionen von Kinder- und Jugendgremien*, in: Palentien Christian, Hurrelmann Klaus (Hrsg.): *Jugend und Politik*. Ein Handbuch für Forschung, Lehre und Praxis, Berlin, 1998
- STIFTUNG PRO JUVENTUTE (HRSG.): *Jugendpolitik jetzt*. Handbuch für eine aktive Jugendpolitik in der Gemeinde, Zürich 1998
- TIEMANN DIETER: *Alltagsdemokratie statt Partizipationswiesen: Beteiligung und Verantwortung als Regelfall*, in: Palentien Christian, Hurrelmann Klaus (Hrsg.): *Jugend und Politik*. Ein Handbuch für Forschung, Lehre und Praxis, Berlin, 1998

### Bibliographie spécifique du Conseil de l'Europe

- A commander auprès du Conseil de l'Europe / Council of Europe, F-67075 Strasbourg, Cedex, Tel +33 (0)3 88 41 25 81, Fax +33 (0)3 88 41 39 10, E-mail, publishing@coe.fr; Internet: <http://book.coe.fr>
- Clés pour la participation*, ERIC BOUKOBZA, Direction de la Jeunesse, éditions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, avril 1998
- Clés pour la participation des jeunes en Europe Orientale*, SIYKA KOVACHEVA, Conseil de l'Europe, Direction de la Jeunesse, Strasbourg, septembre 1999
- Political Participation of Youth below voting age, examples of European practices*, edited by BARBARA RIEPL, HELMUT WINTERSBERGER, European Centre for Social Welfare Policy and Research, Vienna, 1999
- Réponses au questionnaire sur l'évaluation de la Recommandation n° R (97) 3 sur la participation des jeunes à l'avenir de la société civile*, Direction de la Jeunesse, Conseil de l'Europe, octobre 1999
- Recommandation 59 (1999) du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux d'Europe «*Europe 2000 – La participation des jeunes: Une jeunesse citoyenne*»



## Composition de la Commission fédérale pour la jeunesse (CFJ) en 2000 – 2001

### Président

Leo Brücker-Moro, lic. phil. I, responsable des ressources humaines, Altdorf

### Vice-présidence

Annette Leimer Bakkers, Huttwil  
Stanislas Frossard, lic. SES et IUHEI, chef suisse du Mouvement scout de Suisse, Savièse

### Membres

Andrea Barth, enseignante, Wängi/TG (jusqu'en 2000)  
Christel Berset, lic. ès sc. pol., Lausanne (à partir de 2001)  
Jean-Pierre Boillat, travailleur social, Centre Contact Suisses-Immigrés (CCSI) Genève, Vevey  
Dominik Büchel, économiste, Bâle  
Monika Bucher, lic. phil. I, collaboratrice scientifique auprès de la Bildungsplanung Zentralschweiz, Ebikon  
Mirjam Bütler, lic. rer. soc., politologue, députée au Grand Conseil, Berne  
Claudia Eugster-Loeffel, Berne (jusqu'en 2000)  
Bernard Favre, licencié ès lettres, Carouge  
Matteo Ferrari, économiste, Bellinzone  
Cornel Fuchs, enseignant de sport, secrétaire de la Commission fédérale de sport, Langenbruck (à partir de 2001)  
Daniel Meier, Pro Juventute, Bremgarten  
Francesca Furler-Bernasconi, lic. rer. pol., Grüningen (jusqu'en 2000)  
Urs Willy Grob, lic. phil. I, assistant à l'Institut pédagogique de l'Université de Zurich, Hedingen  
Peter Kaenel, dr. iur, chef de l'Office cantonal de la jeunesse du canton de Berne, Bienne (à partir de 2001)  
Franz Kohler, travailleur social, chef de projet, Rodersdorf  
Regula Keller, lic. phil. I, directrice du «Samowar», Winterthur  
Walter Mengisen, professeur à l'Université de Berne, EFSM, Worben (jusqu'en 2000)  
Gérald Nicole †, secrétaire syndical à la FTMH, Genève  
Roberto Sandrinelli, lic ès sciences sociales, Vacallo (jusqu'en 2000)  
Alessandro Simoneschi, membre de la présidence des Jeunes PDC Suisse, Fribourg (à partir de 2001)  
Florian Stettler, membre du comité des Jeunes UDC, Uetendorf (à partir de 2001)  
Doris Summermatter, responsable du programme jeunes et jeunes adultes à la Fondation suisse pour la promotion de la santé, Berne (à partir de 2001)  
Ruth K. Tennenbaum, Zurich



## Rapports de la Commission fédérale pour la jeunesse<sup>1</sup>

1980	<b>Thèses concernant les manifestations de jeunes de 1980</b> Thesen zu den Jugendunruhen	d/f
1981	<b>Dialogue avec la jeunesse*</b> Stichworte zum Dialog mit der Jugend*	d/f
1982	<b>Aide à la formation extrascolaire active</b> Unterstützung der aktiven Jugendarbeit	d/f
1984	<b>N'apprennent-ils qu'à se taire? Les jeunes et les médias en Suisse*</b> Erziehung zum Stummsein; Jugend und Medien in der Schweiz*	d/f
1985	<b>Maman Helvetia/Père Etat. La situation des jeunes en Suisse</b> Mutter Helvetia/Vater Staat. Zur Lage der Jugendlichen in der Schweiz <i>Madre Elvezia/Padre Stato. La situazione dei giovani in Svizzera</i>	d/f/i
1985	<b>Notre pays est le paradis du travailleur, c'est vrai</b> Arbeiten ist für mich etwas unheimlich schönes <i>Se ci sono troppe macchine si dimentica il proprio mestiere</i>	d/f/i
1987	<b>Jeunes et élections fédérales: 10 questions aux partis politiques</b> Jugend und Nationalratswahlen: 10 Fragen an die politischen Parteien	d/f
1989	<b>Si vis pacem – para pacem: pour une politique active de la paix</b> Si vis pacem – para pacem: für eine aktive Friedenspolitik	d/f
1989	<b>Etranger en Suisse</b> Fremdsein in der Schweiz	d/f
1991/92	<b>Rapport sur la situation des jeunes en Suisse (Rapports partiels: Vivre ensemble, Loisirs*, Formation; Rapport principal)</b> Bericht über die Lage der Jugendlichen in der Schweiz (Teilberichte: Zusammenleben*, Freizeit*, Bildung; Hauptbericht*) <i>Rapporto sulla situazione dei giovani in Svizzera (Rapporti parziali: Convivenza, Tempo libero, Formazione; Rapporto principale;)</i>	d/f/i
1996	<b>Manifeste de Bienne pour la jeunesse '95</b> Bieler Jugendmanifest '95 <i>Manifesto per la gioventù '95</i>	d/f/i
1996	<b>La politique de la jeunesse à un carrefour: perspectives pour la Suisse</b> Jugendpolitik im Wandel: Perspektiven für die Schweiz	d/f

1997	<b>Quel avenir sans travail? Les jeunes à la recherche de leur place dans la société</b> Ohne Arbeit keine Zukunft? Die Jugendlichen auf der Suche nach ihrem Platz in der Gesellschaft <i>Quale avvenire senza lavoro? I giovani alla ricerca del loro posto nella società</i>	d/f/i
1998	<b>Les jeunes: cogneurs ou souffre-douleur?</b> Prügeljugend: Opfer oder Täter? <i>I giovani: vittime o carnefici?</i>	d/f/i
2000	<b>Fondements d'une politique de l'enfance et de la jeunesse Conception de la Commission fédérale pour la jeunesse</b> Grundlagen für eine nationale Kinder- und Jugendpolitik Positionspapier der Eidg. Kommission für Jugendfragen	d/f

---

<sup>1</sup> Les rapports peuvent être commandés auprès de la Commission fédérale pour la jeunesse, c/o Office fédéral de la culture, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne.

\* épuisés / vergriffen

**Ce n'est pas la première fois** que la Commission fédérale pour la jeunesse (CFJ) se penche sur la question de la participation. Nous entendons par là la concertation, la codécision et la cogestion de la part des enfants et des jeunes. La CFJ estime que les enfants et les jeunes, encore largement tenus à l'écart des prises de décision politiques, doivent se voir accorder un pouvoir de décision et de gestion. Le fait que cette approche n'ait pas encore été érigée en principe de gestion politique a constitué une incitation suffisante pour aborder ce thème à nouveau. Comme la participation se concrétise essentiellement lors de la réalisation de projets, nous avons mis l'accent sur des projets existants qui fonctionnent: pour vous encourager à les imiter ou à les améliorer. Ce n'est pas l'insuffisance de connaissances qui freine la participation des enfants et des jeunes, c'est plutôt le manque de vision et de courage politiques.

La mise en œuvre de la participation des enfants et des jeunes n'incombe toutefois pas uniquement à l'Etat et à la politique. Ainsi, il existe un grand potentiel pour la promotion de la participation des jeunes au sein des associations, notamment sportives, et des entreprises. L'école également, à tous les degrés, se présente comme un lieu de participation important. Selon la CFJ, la participation ne doit pas se limiter à des parlements ou à des conseils de jeunes, mais se traduire par un transfert effectif de compétences décisionnelles et de gestion aux enfants et aux jeunes, de manière à conférer à leurs demandes une valeur sociale et un poids politique, pour le plus grand bien de la démocratie et du pluralisme dans la société.

